MISE À JOUR DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA RUI CHOMEDEY

Juin 2018

LAVAL

CONVERCITÉ

RUI REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

CDLC Comité de Développement Local CHOMEDEY

Ce portrait est produit dans le cadre d'un mandat octroyé à l'agence Convercité. Il vise à mettre à jour les données socio-économiques du territoire de la RUI de Chomedey.

Le mandat est soutenu financièrement le cadre d'une entente avec le Ministre responsable de la région de Montréal financé par le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM).

Il témoigne de la volonté de la Ville de Laval, qui s'est engagée à assurer la coordination de plusieurs programmes de revitalisation urbaine intégrée (RUI), de planifier son territoire en misant sur la connaissance des lieux.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES COMITÉS DE LA RUI DE CHOMEDEY 6
QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE RUI ? 7
MÉTHODOLOGIE 8
DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE LA RUI 15

FAITS SAILLANTS ET PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE DE LA RUI CHOMEDEY ENTRE 2006 ET 2016 16

SECTION 1. POPULATION ET MÉNAGES 21
1.1. Population totale 21
1.2. Âge de la population 22
1.3. Composition des familles 24
1.4. État matrimonial de la population 26
1.5. Taille des ménages 27

SECTION 2. LOGEMENT ET MOBILITÉ 29
2.1. Mode d'occupation et type de logement 29
2.2. Taille de logements 31
2.3. Date de construction et état des logements 32
2.4. Les frais de logement 34
2.5. Mobilité des ménages 37

SECTION 3. IMMIGRATION ET LANGUES 38
3.1 La population immigrante 38
3.2. Les statuts de la population immigrante 40
3.2. L'âge des personnes immigrantes au moment de l'obtention du premier statut 42
3.3. Les pays d'origine de la population immigrante 43
3.4. Les minorités visibles 44
3.5. Les langues maternelles 45
3.6. Connaissance des langues officielles 46

SECTION 4 : SCOLARITE ET EMPLOI 47
4.1. Niveau de diplôme 47
4.2. Offre scolaire sur le territoire de la RUI Chomedey 49
4.2. Situation d'activité 51
4.3 Population selon la classification nationale des professions 53
4.4. Population selon l'industrie 54
4.5. Déplacements et lieu de travail 55

SECTION 5 : REVENU 56
5.1. Population selon le revenu 56
2.5.7. Tranches de revenu 58
2.6.3. Seuils de faible revenu 59

COMPARAISON DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES QUATRE MILIEUX DE VIE 60
CONCLUSION 61
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 1 63
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 2 63
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 3 63
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 4 63

LEXIQUE 64
LISTE DES TABLEAUX 66
LISTE DES GRAPHIQUES 67
LISTE DES FIGURES 67

ANNEXE 1 : CARTE DU DÉCOUPAGE DES MILIEUX DE VIE DANS LE PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE 2009 68

INTRODUCTION

La Ville de Laval a entamé des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans plusieurs secteurs défavorisés de son territoire. En 2008, le quartier Chomedey a accueilli la toute première démarche de RUI qui s'est implantée à Laval[1]. Dans le cadre d'une entente de partenariat, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval s'est dotée d'un portrait, en 2009, visant à présenter l'histoire du quartier, la géographie, les caractéristiques socio-économiques de la population, l'activité économique du secteur, le cadre et le milieu de vie du territoire ciblé.

Ce portrait a permis de démontrer que la population était largement défavorisée tant d'un point de vue social que matériel[2]. La section sur les caractéristiques socio-économiques avait été effectuée à partir des données du recensement de Statistique Canada de 2006. Les travaux de la RUI à Chomedey se sont ensuite poursuivis grâce à plusieurs ententes[3].

Depuis le portrait de 2009, aucune étude n'a été effectuée pour saisir les nouvelles dynamiques de la RUI Chomedey. Il est important de souligner que le territoire de la RUI Chomedey s'est agrandi, lors de l'actualisation de son deuxième plan d'action (2012-2015). En effet, les membres du « comité terrain », dont le mandat consiste à chapeauter l'ensemble de la démarche de la RUI, ont convenu d'augmenter le périmètre de la RUI afin qu'il corresponde aux limites du territoire d'application du Programme particulier d'urbanisme (PPU) Chomedey, adopté en 2011. Cette nouvelle délimitation correspond davantage au territoire vécu par les résidents. De plus, celle-ci a également favorisé un travail en cohérence et en complémentarité avec les diverses instances et organisations agissant sur le territoire de la RUI, notamment dans le cadre du projet Réseau Quartier verts (CÉUM), dont la RUI fait partie depuis 2015.

L'objectif du mandat octroyé à Convercité est de mettre à jour les données socio-économiques, en considérant l'agrandissement du territoire de la RUI. La mise à jour, présentée dans ce rapport est effectuée à partir des données du recensement de 2016 produit par Statistique Canada.

Soulignons que le territoire actuel de la RUI comprend les immeubles de Val-Martin qui constituent un complexe de 586 logements construits au milieu des années 1950 et dont la majorité ont été acquis durant les années 1970 par la Société d'habitation du Québec (SHQ). En 2019, l'entente fédérale-provinciale de financement de ce complexe prendra fin. Actuellement, plus de la moitié des logements sociaux qui s'y trouvent sont vacants en raison de graves problèmes d'insalubrité et d'isolation. La régénération de cet espace constitue une priorité à court terme et la Ville de Laval a pris la décision de participer activement à sa planification, sa réalisation ainsi que son financement, avec l'appui des gouvernements du Québec et du Canada, dans le cadre d'un projet qui comprendra notamment la construction d'un pôle communautaire, le réaménagement des rues et des infrastructures municipales et l'aménagement de parcs.

La régénération de cet espace engendrera des changements significatifs sur le territoire. C'est dans cette optique que la Ville de Laval a souhaité actualiser les données socio-économiques du portrait de 2009 et de ne pas refaire un portrait complet intégrant une étude sur le cadre et le milieu de vie qui pourrait éventuellement être réalisé ultérieurement.

---

[1] Le soutien financier pour la démarche a été octroyé dans le cadre d'une Entente liée au Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole du (FIRM) intervenue lors de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval et le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

[2] La défavorisation sociale et matérielle réfère à une situation de désavantage sur le plan économique ou sur le plan des rapports entre des groupes de personnes. Source : Pampalon, R. (2017), L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref-Guide méthodologique. Repéré à : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf

[3] Les travaux se sont poursuivis entre 2012 et 2015 grâce à deux nouvelles ententes gouvernementales, soit l'Entente FIRM, coordonnée par la Ville de Laval et l'Entente liée aux Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), administrée par la CRÉ de Laval qui également permis de créer deux autres nouvelles démarches de RUI : une à Place-St-Martin/Domaine-Renaud et une autre à Pont-Viau.

La mise à jour des données socio-économiques servira également aux partenaires de la RUI Chomedey pour approfondir leurs connaissances du territoire. Elle pourra alimenter la réflexion des partenaires de la RUI Chomedey et de ses partenaires au niveau du plan d'action et de l'identification des actions à prioriser afin de répondre aux enjeux présentés dans la mise à jour des données.

Le présent document met en lumière certaines évolutions et caractéristiques du territoire à un moment donné, et ce, à partir de données statistiques fournissant des informations quantitatives. Mentionnons que l'analyse statistique ne se substitue pas à une analyse plus qualitative du territoire qui permettrait de mieux comprendre les dynamiques qui influencent les résultats présentés.

Le présent document vise à mettre à jour les données sur la réalité sociale et économique de la population résidant sur le territoire de la RUI Chomedey.

PRÉSENTATION DES COMITÉS DE LA RUI DE CHOMEDEY

Rappelons que Chomedey, quartier défavorisé et dévitalisé de Laval, a été le premier territoire ayant fait l'objet d'une approche de RUI. D'abord chapeautée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval, puis de la Ville de Laval (par le biais du Bureau municipal lavallois (BML) 3 et de la Division du Développement social), la RUI de Chomedey a été arrimée, en 2016, à la table de quartier de Chomedey : le Comité de Développement Local de Chomedey (CDLC).

Cet arrimage résulte de réflexions menées en concertation par les partenaires de la RUI, ceux-ci y voyant une opportunité de mettre en commun des réflexions et des démarches dans une vision plus large et afin d'éviter la surcharge des partenaires locaux.

Il est important de souligner que le CDLC était également dans une démarche d'incorporation. C'est dans ce contexte que les partenaires du quartier ont entamé une réflexion sur la gouvernance et les processus décisionnels. La structure de gouvernance du Comité de développement local de Chomedey a donc été modifiée, elle est actuellement composée de quatre comités. Les travaux liés au plan d'action de la RUI Chomedey s'actualisent à partir de ces 4 comités.

Nom du comité	Partenaires impliqués
Accessibilité	CDLC- Le Petit Chomedey CDLC-RUI Centre du Sablon Bureau municipal lavallois 3 (BML 3) - Ville de Laval Maison de la famille du Centre communautaire Val-Martin (CCVM) Maison des enfants Le Dauphin Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval Au panier de Chomedey
Aménagement urbain	CDLC- RUI Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval Bureau municipal lavallois (BML) 3-4, Ville de Laval Centre communautaire Val-Martin (CCVM) Office municipal d'habitation de Laval (OMHL)
Jeunesse 11-25 ans	Travail de rue de l'île de Laval CDLC- Chomedey en forme Maison des jeunes, CCVM Centre du Sablon Bureau Consultation jeunesse (BCJ) Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL) Carrefour d'intercultures de Laval (CIL) Projet Ça cliq, Centre communautaire Val-Martin (CCVM) Bureau municipal lavallois 3 (BML-3), Ville de Laval Citoyenne
Sécurité alimentaire	Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval CDLC-Chomedey en forme Centre de bénévolat et Moisson Laval Projet Humanitaire Ethnoculturel Mon Premier Panier Pastoral Sociale Bureau municipal lavallois (BML) 3, Ville de Laval Centre SCAMA Enfant d'Abord Au Panier de Chomedey

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE RUI ?

Selon la définition du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

> « La revitalisation urbaine intégrée (RUI) est une approche qui vise à établir un diagnostic des secteurs défavorisés sur un territoire, puis à identifier des actions prioritaires et structurantes pour leur milieu. La RUI vise l'amélioration des conditions socioéconomiques des habitants du secteur visé, ainsi que l'amélioration des conditions physiques et environnementales de leur milieu de vie, par le moyen d'interventions ciblées et concertées avec la communauté. L'approche favorise également la consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation.
>
> La RUI est une pratique qui a cours depuis une trentaine d'années. L'approche a été développée pour pallier les limites des interventions sectorielles ou ponctuelles, qui ont démontré leurs limites quant à l'amélioration des conditions de vie dans les secteurs dévitalisés à forte concentration de pauvreté et en déficit d'infrastructures.
>
> **Particularités de l'approche**
>
> L'approche RUI vise souvent d'anciens quartiers centraux des municipalités, bien situés et dotés en infrastructures, mais qui ont été délaissés au fil des ans.
>
> La RUI comporte trois éléments essentiels :
> - La mobilisation des citoyens et des partenaires qui établissent conjointement un diagnostic et identifient des pistes d'actions prioritaires ;
> - La mise en œuvre de mesures de lutte contre la pauvreté dans ces quartiers ;
> - L'amélioration du cadre bâti dont l'habitation et la réhabilitation des infrastructures qui s'y trouvent ou le développement de nouvelles infrastructures.
>
> Puisque chaque territoire possède une dynamique, une culture et des conditions environnementales qui lui sont propres, les moyens et les choix privilégiés vont varier d'une ville à l'autre et d'un secteur à l'autre.
>
> Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) soutient financièrement les démarches pour le démarrage et la mise en place de la RUI dans les grandes villes de la métropole.[4] »

[4] Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Repéré à : https://www.mamot.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree/

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de la mise à jour des données sur la réalité sociale et économique de la population du territoire est de mettre en lumière les grandes caractéristiques de la population en s'intéressant particulièrement aux données qui révèlent des enjeux en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

Toutes les données antérieures à 2016 sont issues du précédent portrait-diagnostic réalisé par la CRÉ de Laval et l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval en 2009[5]. L'ensemble des données pour 2016 sont issues du recensement de Statistique Canada.

La mise à jour des données s'articule autour de cinq thématiques : la population et les ménages, le logement, l'immigration et les langues, la scolarité et l'emploi et enfin le revenu.

Le choix des indicateurs analysés a été validé par la Ville de Laval et s'appuie à la fois sur la littérature scientifique et la méthodologie employée dans des études similaires. Les indicateurs analysés peuvent être caractérisés comme suit [6] :

- **Des indicateurs généraux visant à mieux documenter la situation socio-économique de la population du territoire ciblé,** et ce, à partir des cinq grandes thématiques. Voici quelques exemples d'indicateurs : l'âge de la population, l'état matrimonial, la composition des ménages et des familles, les périodes de construction des logements, les périodes d'immigration, le diplôme de la population, le lieu de travail, le revenu moyen par bénéficiaire.

- **Des indicateurs spécifiques faisant l'objet d'une attention particulière parce qu'ils permettent d'appréhender des enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale**. Le choix de ces indicateurs est décrit dans les pages suivantes, ils s'inspirent des indicateurs utilisés pour calculer l'indice de défavorisation sociale et matérielle, auxquels sont ajoutés des indicateurs sur le vieillissement de la population, des indicateurs concernant le parcours migratoire et la connaissance des langues, des indicateurs liés à l'abordabilité et l'état du logement.

[5] Portrait du territoire lavallois ciblé pour une revitalisation urbaine intégrée (RUI), Conférence régionale des élus de Laval, printemps 2009 : http://cdlchomedey.org/wp-content/uploads/2016/12/portrait-diagnostic-RUI-Chomedey_2009.pdf
[6] Pour consulter l'ensemble de la liste des indicateurs, cf. tableau 1 : Synthèse des indicateurs présentés dans le portrait

Description des indicateurs spécifiques permettant d'appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale

- **Les indicateurs inspirés de l'indice de défavorisation sociale et matérielle**
  L'indice de défavorisation sociale et matérielle, aussi appelé l'indice de Pampalon[7], est un indice qui a été créé dans le but de soutenir la planification de la santé et du bien-être et d'analyser les inégalités sociales. Le présent portrait ne vise pas à mesurer cet indice, qui nécessite une méthodologie et des croisements spécifiques réalisés par le Bureau d'information et d'étude en santé des populations (BIESP). Cependant, dans le cadre du présent portrait, nous avons choisi d'analyser séparément les six indicateurs qui composent l'indice de Pampalon.

  Pour mesurer **la défavorisation sociale** dans le cadre de l'indice de Pampalon, trois indicateurs sont utilisés : la proportion de personnes vivant seules, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales. Ces trois indicateurs seront analysés et feront l'objet d'une attention particulière, car les personnes vivant seules ainsi que les personnes séparées, divorcées ou veuves présentent plus de risques d'avoir un réseau social et familial fragilisé. De plus, les enfants issus de familles monoparentales sont trois fois plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu que les enfants vivant dans une famille biparentale[8].

  Pour mesurer **la défavorisation matérielle** dans le cadre de l'indice de Pampalon, trois autres indicateurs sont utilisés : la proportion de personnes sans diplôme du secondaire (aucun certificat, diplôme ou grade), la proportion de personnes occupant un emploi et le revenu moyen par personne. Ces trois indicateurs seront considérés et une attention particulière sera portée sur la proportion de personnes sans diplôme secondaire. Le taux de chômage sera davantage étudié par rapport aux personnes occupant un emploi[9] et pour les revenus, le seuil de faible revenu (SFR) après impôt fera l'objet d'une attention particulière[10].

INDICATEURS FAISANT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- **La proportion de personnes vivant seules dans leur ménage ;**
- **La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves ;**
- **La proportion de familles monoparentales ;**
- **La proportion de personnes sans diplôme secondaire ;**
- **La proportion de personnes au chômage ;**
- **La proportion de personnes ayant un revenu en dessous du seuil de faible revenu.**

[7] Pour obtenir de l'information supplémentaire relative à l'indice de Pampalon, vous pouvez consulter le site du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=653
[8] Source : Statistique Canada, Recensement en bref, « Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu », diffusé le 13 septembre 2017. Repéré à http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm
[9] Un faible taux d'emploi n'est pas toujours représentatif d'un problème lié à l'employabilité de la population, il peut être le résultat d'une forte proportion d'inactifs lorsqu'il y a une forte proportion de personnes âgées.
[10] Le seuil de faible revenu représente une limite de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement, qu'une famille moyenne. Statistique Canada a choisi de mettre en évidence les taux après impôt, pour deux raisons principales. D'une part, l'impôt sur le revenu et les transferts constituent deux mécanismes de redistribution du revenu. Les taux de faible revenu calculés avant impôt ne reflètent qu'en partie l'incidence totale de la redistribution découlant du système fiscal et de transferts du Canada, puisqu'ils incluent l'effet des transferts, mais non l'effet de l'impôt sur le revenu. D'autre part, étant donné que l'achat de nécessités est effectué avec des dollars après impôt, il est logique d'utiliser le revenu après impôt des gens pour tirer des conclusions au sujet de leur bien-être économique global. Repéré à : http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2013002/lico-sfr-fra.htm

- **Le parcours migratoire et la connaissance des langues**

  Étant donné que la ville de Laval se démarque par l'augmentation significative d'immigrants[11] au cours des dernières années, il a été jugé pertinent d'intégrer des indicateurs spécifiques à l'immigration. Effectivement, si « la ville de Laval est devenue un choix résidentiel de premier établissement au Québec, un de ses grands défis territoriaux est étroitement lié à sa capacité à attirer, à intégrer et à retenir la population immigrante. Par ailleurs, cette population est hétérogène, et le degré de précarité de ses conditions de vie varie beaucoup »[12]. Tel que mentionné dans le Portrait sur l'environnement social, réalisé par la Ville de Laval et le CISSS de Laval, les personnes issues de l'immigration peuvent être plus enclines à rencontrer des facteurs de vulnérabilité, c'est-à-dire des conditions qui peuvent fragiliser les personnes et les rendre plus susceptibles de connaître un certain niveau de défavorisation[13]. Par exemple, à Laval, le taux de chômage chez les personnes immigrantes est de 8 % alors qu'il n'est que de 6 % pour les personnes non immigrantes. De même, la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu après impôt est de 17 % pour les personnes immigrantes contre 11 % pour les personnes non immigrantes[14].

  En plus de s'intéresser à la proportion de personnes immigrantes, le statut est aussi important à considérer. Une personne réfugiée[15], c'est-à-dire une personne qui a quitté son pays d'origine et qui craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »,[16] peut s'avérer plus vulnérable et avoir des besoins distincts.[17]

  Enfin, la langue est un des obstacles majeurs pour l'intégration. Ainsi, une attention particulière doit être portée afin de savoir si des personnes qui résident sur le territoire ne parlent ni l'anglais, ni le français.

INDICATEURS FAISANT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- **La proportion de personnes immigrantes ;**
- **La proportion de personnes réfugiées ;**
- **La proportion de personnes qui ne parlent ni l'anglais, ni le français.**

[11] Selon Statistique Canada, le terme d'immigrant désigne « une personne qui est, ou qui a été déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. » Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop148-fra.cfm

[12] Source : Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval. Repéré à :https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

[13] Source : La Politique régionale de développement social de Laval. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-regionale-developpement-social.pdf

[14] Source : Conférence Régionale des élus de Laval, Portrait Statistique – Population immigrante de la région de Laval, 2015. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/cartes-statistiques-et-profil-socioeconomique/statistiques-et-profil-socioeconomique/portrait-immigration-laval.pdf

[15] Selon Statistique Canada, le terme réfugié comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques, de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.
Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-501/98-501-x2016008-fra.pdf

[16] Source : Conseil canadien pour les réfugiés. Réfugiés et immigrants : un glossaire. Repéré à : http://ccrweb.ca/files/glossaire.pdf

[17] Source : Santé mentale et bien-être des immigrants au Canada : Données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, Novembre 2012 Repéré à : https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/sante-mentale.pdf

- **Les personnes âgées**

  Au 1er juillet 2015, les estimations provisoires montrent que, pour la première fois, le Canada comptait davantage de personnes de 65 ans et plus, que d'enfants âgés de 0 à 14 ans. Selon les plus récentes projections démographiques, la part des personnes âgées de 65 ans et plus continuera de s'accroître et devrait se chiffrer à 20,1 % au 1er juillet 2024, tandis que la proportion des enfants âgés de 0 à 14 ans devrait se chiffrer à 16,3 %[18]. À Laval, la croissance de la population des aînées se poursuivra au cours de la prochaine décennie et « posera des défis entre autres sur le plan du transport, de l'habitation, des loisirs, etc. Mais surtout, l'impact sur l'organisation des soins de santé et leur accessibilité sera nécessairement important. Ce qui signifie que les organismes communautaires de la ville de Laval seront forcément interpellés pour mettre en place des services de façon accrue (…) Tout comme dans les autres régions urbaines du Québec, les aînés lavallois vivent avec une certaine précarité financière et un accès plus difficile au logement. Ils ont besoin de lieux accessibles ainsi que des services et des loisirs abordables, à proximité de leur logis. De même, l'accès aux soins de santé doit être facilité. »[19] Dans ce contexte, il faut porter une attention particulière à ce groupe d'âge de la population.

INDICATEUR FAISANT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- **La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus.**

- **L'abordabilité et l'état du logement**

  Le logement constitue une composante importante des budgets familiaux. Le montant qu'un ménage peut ou veut consacrer à l'habitation détermine non seulement la qualité du logement, mais également le choix de vivre avec telle communauté ou dans tel quartier. En effet, les coûts d'habitation ont une incidence sur le revenu disponible, l'accès à l'emploi, l'état de santé et le sentiment d'appartenance à une société. Statistique Canada considère ainsi qu'un ménage qui consacre 30 % ou plus de son revenu avant impôt au logement fait face à des problèmes d'abordabilité. Concernant l'état du logement, une attention particulière sera portée au nombre de logements nécessitant des réparations majeures, c'est-à-dire des logements pour lesquels il faut entreprendre des travaux de plomberie ou revoir une installation électrique défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.

INDICATEURS FAISANT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- **La proportion de propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger ;**
- **La proportion de locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger ;**
- **La proportion de logements devant faire l'objet de réparations majeures.**

[18] Source : « Estimation de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2015 ». Repéré à http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm

[19] Source : « Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval », p.33. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

Tableau 1 : Synthèse des indicateurs présentés dans le portrait socio-économique

Thématiques	Indicateurs généraux	Indicateurs spécifiques permettant d'appréhender des enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale
POPULATION ET MÉNAGES	- Âge de la population - État matrimonial - Composition des ménages et des familles	- Personnes vivant seules - Personnes veuves, séparées ou divorcées - Familles monoparentales - Personnes âgées de 65 ans et plus
LOGEMENT ET MOBILITÉ	- Mode d'occupation - Date de construction des logements - État des logements - Mobilité des résidents - Valeur moyenne des logements - Frais de logement mensuels - Taux d'effort des ménages	- Ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger - Ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger - Logements devant faire l'objet de réparations majeures
IMMIGRATION ET LANGUES	- Statut d'immigrant - Période d'immigration - Pays de naissance - Connaissance des langues officielles - Langues maternelles - Minorités visibles	- Personnes immigrantes - Personnes réfugiées - Personnes ne parlant ni l'anglais, ni le français
SCOLARITÉ ET EMPLOI	- Diplôme de la population - Situation d'activité - Classification nationale des professions - Classification des industries de l'Amérique du Nord - Mode de transport pour se rendre au travail - Lieu de travail	- Personne sans aucun certificat, diplôme ou grade - Taux de chômage
REVENU	- Revenu moyen par bénéficiaire - Revenu moyen selon la composition de la famille - Tranche de revenu dans les ménages	- Seuil de faible revenu

Une analyse différenciée selon les sexes[20] a été effectuée afin de mettre en lumière les écarts observés entre les hommes et les femmes. Les résultats sont présentés dans des tableaux ou des graphiques lorsque l'analyse démontre des différences significatives entre les hommes et les femmes.

[20] L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur les plans local, régional et national.
Repéré à : http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=29

Mise en garde concernant l'interprétation des résultats

Les données de Statistique Canada analysées dans le cadre de cette mise à jour sont fiables. Cependant, Convercité recommande fortement de considérer les résultats de l'analyse avec une certaine prudence, car les données analysées sont arrondies, et certaines d'entre elles concernent de très petites populations dont l'échantillonnage est relativement faible.

Pour bien comprendre l'importance d'interpréter les données statistiques avec une certaine prudence, il est nécessaire d'expliquer la méthodologie employée par Statistique Canada pour récolter et compiler lesdites données.

Pour chaque recensement, Statistique Canada produit deux types de questionnaires avec des échantillonnages différents (chaque tableau présenté dans ce document mentionne l'échantillonnage) :

- **Le questionnaire abrégé (échantillon de 100 %)**
  Le questionnaire abrégé est obligatoire pour tous les ménages. Les questions portent sur le sexe, l'âge, les langues, la composition du ménage.

- **Le questionnaire détaillé (échantillon de 25 %)**
  Il comprend toutes les questions du questionnaire abrégé ainsi qu'un ensemble de questions plus précises sur la famille, la scolarité, le travail, le revenu, l'immigration, la religion, le logement, etc. Il vise à dresser un portrait complet de la population et des ménages canadiens. Le questionnaire détaillé a été distribué à 25 % de la population en 2016, à 33 % de la population en 2011 et à 20 % de la population en 2006.

Afin de protéger la confidentialité des renseignements fournis, pour chaque aire de diffusion, les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies par Statistique Canada de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Cela a trois conséquences :

- La première conséquence est que l'analyse des données peut démontrer des résultats légèrement différents de la réalité d'un territoire, notamment lorsque celui-ci est composé d'une petite population. Prenons l'exemple d'un territoire composé de 100 familles dont 26 sont monoparentales. Sur ce territoire, le pourcentage réel de familles monoparentales est donc de 26 %. Après l'arrondi effectué aléatoirement par Statistique Canada, le 26 peut se transformer en 30 ou en 25, ce qui correspond à 30 % ou 25 % de familles monoparentales sur ce même territoire.
- La deuxième conséquence est qu'il est difficile de comparer des petites populations à travers les différentes années de recensement. Prenons toujours l'exemple d'un territoire composé de 100 familles, dont 26 familles monoparentales en 2006 et 28 familles monoparentales en 2016. Si en 2006, l'arrondi aléatoire s'est fait par le haut et qu'en 2016, l'arrondi aléatoire s'est fait par le bas, les résultats indiqueront qu'il y a 30 % de familles monoparentales en 2006 et 25 % de familles monoparentales en 2016, soit une baisse de 5 %. En réalité, le nombre de familles monoparentales du territoire a augmenté de 2 %.
- La troisième conséquence est que la somme de valeurs individuelles concernant une population peut dépasser la valeur totale de cette même population. Prenons encore l'exemple d'un territoire de 100 familles qui compte 26 familles monoparentales et 74 familles en couple. Si les deux arrondis effectués aléatoirement par Statistique Canada se font vers un nombre supérieur, les 26 familles monoparentales seront présentées comme étant 30 familles monoparentales et les 74 familles en couple en 75 familles en couple, soit un total de 105 familles. Lorsque les résultats sont convertis en pourcentage, cela représente 30 % de familles monoparentales et 75 % de familles en couple, soit un total de 105 %. C'est pour cette raison que la somme de certains tableaux présentés dans ce rapport n'est pas toujours de 100 %.

Comparaison des données de la RUI avec Laval

La Ville de Laval observe un accroissement de la disparité sociale sur son territoire et la proportion de personnes en situation de faible revenu augmente.[21] Afin de mesurer le degré de défavorisation des secteurs et de tenir compte des dynamiques populationnelles propres aux villes de la périphérie de Montréal, les milieux de vie et le territoire de la RUI sont comparés à la moyenne lavalloise.

[21] Source : « Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval », p.49. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE LA RUI

Le territoire ciblé est situé dans la partie ouest du quartier Chomedey, localisé dans le Bureau municipal lavallois (BML) 3. Il accueille environ 7 455 résidents et a été divisé en 4 milieux de vie qui regroupent 12 aires de diffusion[22]. Les milieux de vie ont été définis en fonction des caractéristiques du territoire (barrières physiques, sentiment d'appartenance, morphologie urbaine). Le découpage, validé par le comité de la RUI Chomedey, a tenu compte de l'agrandissement du périmètre. En ce sens, il est différent du découpage effectué pour le portrait de 2009 qui comprenait 5 milieux de vie[23].

De plus, le territoire étudié ne correspond pas exactement aux limites du territoire de la RUI, parce que l'analyse des données s'effectue par aires de diffusion et les limites de ces dernières ne correspondent pas exactement aux limites du territoire d'étude. Le choix concernant les aires de diffusion à inclure ou à exclure a été effectué par la Ville et validé par le comité de la RUI Chomedey.

Figure 1 : Délimitation du territoire et des milieux de vie

Tableau 2 : Liste des aires de diffusion de chaque milieu de vie

Milieu de vie	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4
Aires de diffusion	24 650 331 24 650 333 24 650 334	24 650 330 24 650 332 24 650 591	24 650 311 24 650 305 24 650 308 24 650 310 24 650 590	24 650 307 24 650 309

[22] L'aire de diffusion est la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Une aire de diffusion est formée, d'un ou plusieurs îlots de diffusion avoisinants dont la population moyenne est de 400 à 700 habitants.
[23] Le découpage des cinq milieux de vie du portrait de 2009 est présenté en Annexe 1.

FAITS SAILLANTS ET PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE DE LA RUI CHOMEDEY ENTRE 2006 ET 2016

Le portrait effectué en 2009 (à partir des données de 2006) démontrait que la population du territoire de la RUI Chomedey présentait une défavorisation réelle. Les conclusions révélaient que le territoire accueillait une forte proportion de personnes immigrantes, de personnes seules, de familles monoparentales, de personnes séparées, divorcées ou veuves, de personnes sans diplôme et de familles ayant des revenus inférieurs au seuil de faible revenu.

Ce nouveau portrait révèle que les grandes caractéristiques de la population qui réside sur le territoire de la RUI en 2016 sont toujours les mêmes qu'en 2006. La population fait toujours face à des enjeux de défavorisation importants, voire encore plus préoccupants.

Étant donné que le territoire de la RUI Chomedey s'est agrandi, il est important de garder à l'esprit ce changement dans la comparaison des données entre 2006 et 2016. Rappelons que l'ancien territoire d'étude n'accueillait que 5 515 résidents comparativement à 7 443 résidents en 2016.

UNE PRÉSENCE ENCORE PLUS MARQUÉE DE PERSONNES IMMIGRANTES

Chomedey est reconnu comme un quartier multiculturel avec une des plus grandes proportions de personnes immigrantes à Laval. Le portrait confirme cette tendance puisque les personnes immigrantes représentent 46 % de la population, soit 18 % de plus que pour l'ensemble du territoire de Laval et 15 % de plus sur le territoire d'étude de 2009.

Parmi les personnes immigrantes qui résident sur le territoire de la RUI, un quart sont arrivées après 2011 et plus d'un tiers sont des personnes réfugiées.

Les principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes sont le Liban, le Maroc, la Syrie, Haïti, l'Afghanistan, l'Égypte et la Grèce.

UNE FORTE REPRÉSENTATION DE FAMILLES MONOPARENTALES ET DE FAMILLES NOMBREUSES

Les familles monoparentales constituent 26 % de l'ensemble des familles du territoire de la RUI, soit 9 % de plus qu'à Laval. En 2006, les familles monoparentales représentaient 48 % de l'ensemble des familles avec enfants. En 2016, cette proportion s'élève à 54 %, soit une augmentation de 6 %.

Les familles avec enfants du territoire de la RUI sont plus souvent nombreuses qu'à Laval. Parmi les familles en couple avec enfants, 27 % en comptent 3 ou plus (7 % de plus qu'à Laval) et parmi les familles monoparentales cette proportion s'élève à 15 % (5 % de plus qu'à Laval).

UNE LÉGÈRE BAISSE DE LA PART DE PERSONNES VIVANT SEULES

Les ménages d'une seule personne représentent 38 % de l'ensemble des ménages du territoire de la RUI, soit 12 % de plus qu'à Laval. On remarque qu'en 2006, cette proportion était encore plus grande, elle s'élevait à 41 % (soit 3 % de plus qu'en 2016).

UNE PROPORTION STABLE DE PERSONNES ÂGÉES

Comme en 2006, les personnes de 65 ans et plus représentent 19 % de l'ensemble de la population du territoire de la RUI, soit 2 % de plus qu'à Laval.
Cette proportion légèrement supérieure à Laval peut éventuellement s'expliquer par le fait que le secteur accueille plusieurs centres d'hébergement de longue durée et des maisons pour personnes retraitées autonomes.

UN TAUX D'EFFORT POUR SE LOGER EN BAISSE, MAIS QUI RESTE ÉLEVÉ

Bien que les loyers moyens soient plus faibles sur le territoire de la RUI que sur l'ensemble du territoire lavallois, la proportion de locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger est toujours plus élevée que pour l'ensemble de Laval (40 % contre 36 %), mais en légère baisse (4 %) par rapport au territoire de 2006.

Les frais de logement moyens pour les propriétaires du territoire de la RUI sont également moins élevés que sur l'ensemble du territoire lavallois. Cela s'applique également pour les locataires qui sont **proportionnellement plus nombreux à consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger que pour l'ensemble des propriétaires de Laval (21 % contre 15 %). Cette tendance est la même qu'en 2006.**

UNE PLUS GRANDE PROPORTION DE LOGEMENTS NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS MAJEURES

11 % des logements du territoire de la RUI nécessitent des réparations majeures selon l'avis de l'occupant. Cela représente le double par rapport à Laval et cette proportion est de 3 % de plus qu'en 2006.

UNE FORTE PRÉSENCE DE PERSONNES SANS DIPLÔME MALGRÉ UNE LÉGÈRE BAISSE

32 % des résidents de 15 ans et plus du territoire de la RUI ne possèdent aucun diplôme, c'est 13 % de plus que sur l'ensemble du territoire lavallois. Cependant, cette proportion était plus élevée en 2006 où l'on comptait 37 % de personnes sans aucun diplôme.

UN TAUX DE CHÔMAGE ENCORE PLUS ÉLEVÉ

Le taux de chômage a augmenté de 4 % par rapport au territoire de 2006, il s'élève en 2016 à 13 %, soit presque deux fois plus qu'à Laval.

TROIS FOIS PLUS DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU QU'À LAVAL

26 % de la population du territoire de la RUI perçoit un faible revenu (environ une personne sur 4) comparativement à 8 % de l'ensemble de la population de Laval. Le seuil de faible revenu n'a pas été calculé pour l'ensemble des ménages du territoire de 2009. Cependant, le calcul effectué démontrait tout de même que 22 % à 50 % des familles avaient des revenus inférieurs au seuil de faible revenu dépendamment des milieux de vie.

COMPARAISON DE QUELQUES INDICATEURS ENTRE 2006 ET 2016

Le tableau ci-dessous permet de comparer quelques indicateurs entre le territoire de 2006 et le territoire actuel de la RUI. Il met en évidence plusieurs éléments mentionnés dans les faits saillants précédents. La méthodologie étant différente pour les deux portraits, certains indicateurs ne peuvent pas être comparés.

Tableau 3 : Comparaison de certains indicateurs entre le territoire de la RUI de 2006 et le territoire de la RUI de 2016

	Territoire d'étude de 2006	Territoire de la RUI de 2016
POPULATION ET MÉNAGES		
Nombre d'habitants	5 515	7455
Pourcentage de personnes de 65 ans et plus	19 %	19 %
Pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves	26 %	24 %
Pourcentage de ménages d'une seule personne	41 %	38 %
Pourcentage de familles monoparentales parmi les familles avec enfants	48 %	54 %
IMMIGRATION ET LANGUES		
Pourcentage de personnes immigrantes	31 %	46 %
Langue maternelle autre que le français ou l'anglais	34 %	46 %
LOGEMENT		
Nécessite des réparations majeures	8 %	11 %
Locataires qui consacrent 30 % de plus de leur revenu pour se loger	43 %	40 %
Propriétaires qui consacrent 30 % de plus de leur revenu pour se loger	21 %	21 %
SCOLARITÉ ET EMPLOI		
Personnes sans aucun diplôme	37 %	32 %
Taux de chômage	9 %	14 %
REVENU		
Revenu inférieur à 30 000$	50 %	68 %

SECTION 1. POPULATION ET MÉNAGES

1.1. Population totale

Le territoire d'étude accueille environ 7 443 personnes, ce qui représente près de 2 % de la population de la ville de Laval. Le nombre de résidents varie selon les milieux de vie :

- Le milieu de vie 1 accueille 1 728 personnes ;
- Le milieu de vie 2 accueille 1 203 personnes ;
- Le milieu de vie 3 est le plus grand, il accueille 3 339 personnes ;
- Le milieu de vie 4 accueille 1173 personnes.

Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population de l'ensemble du territoire d'étude (52 %). Proportionnellement, elles sont plus nombreuses dans le milieu de vie 1 (55 %) ainsi que dans les milieux de vie 2 et 3 (51 %).

Tableau 4 : Répartition de la population selon le sexe

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1725	1210	3345	1175	7455	422 990	8 164 365
Hommes	45 %	48 %	49 %	51 %	48 %	49 %	49 %
Femmes	55 %	51 %	51 %	49 %	52 %	51 %	51 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 1 : Répartition de la population du territoire d'étude selon le sexe

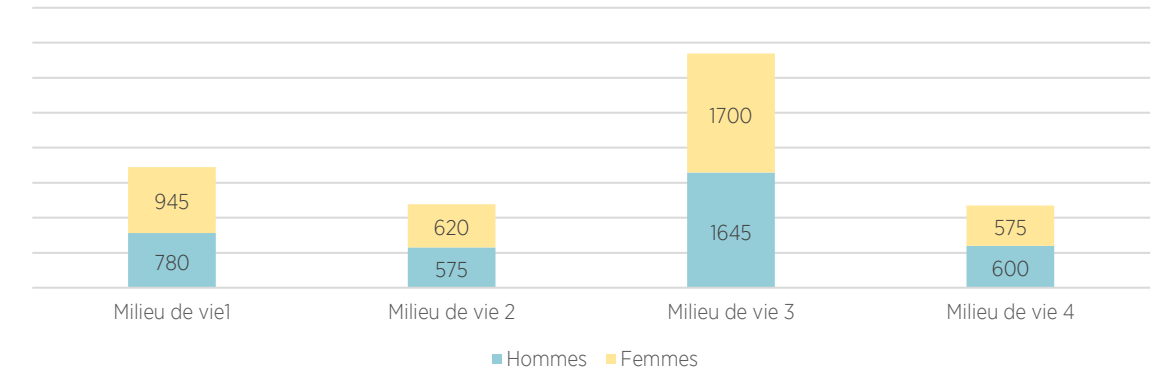

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Le territoire d'étude compte environ 7 455 personnes, soit près de 2 % de l'ensemble de la population lavalloise.

1.2. Âge de la population

L'âge moyen de l'ensemble de la population du territoire d'étude est de 41 ans, mais il varie selon les milieux de vie.

Dans le milieu de vie 1 et 2, la moyenne d'âge est plus élevée et atteint les 46 ans, soit 5 ans de plus que la moyenne d'âge de l'ensemble de la population de Laval. Cette moyenne d'âge plus élevée traduit le fait que la proportion de personnes de 65 ans et plus s'élève à 28 % pour le milieu de vie 1 et à 25 % pour le milieu de vie 2, comparativement à 17 % à Laval.

Inversement, la moyenne d'âge de la population est plus faible dans le milieu de vie 3 où elle est de 38 ans et dans le milieu de vie 4 où elle est de 40 ans. Dans ces deux milieux de vie, la proportion de personnes de 65 ans et plus est de 14 %.

Tableau 5 : Population selon l'âge

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1735	1175	3340	1175	7425	422900	8162505
0 à 14 ans	17 %	11 %	19 %	18 %	17 %	17 %	16 %
0 à 4 ans	6 %	3 %	7 %	5 %	6 %	5 %	5 %
5 à 9 ans	6 %	4 %	7 %	7 %	6 %	6 %	6 %
10 à 14 ans	5 %	4 %	6 %	6 %	5 %	6 %	5 %
15 à 64 ans	54 %	66 %	66 %	68 %	64 %	65 %	65 %
15 à 19 ans	5 %	6 %	6 %	5 %	6 %	6 %	5 %
20 à 24 ans	4 %	7 %	7 %	5 %	6 %	6 %	6 %
25 à 29 ans	6 %	5 %	7 %	7 %	6 %	6 %	6 %
30 à 34 ans	5 %	3 %	7 %	8 %	6 %	6 %	6 %
35 à 39 ans	6 %	5 %	7 %	8 %	7 %	6 %	7 %
40 à 44 ans	6 %	6 %	7 %	9 %	7 %	7 %	6 %
45 à 49 ans	6 %	6 %	7 %	6 %	7 %	7 %	6 %
50 à 54 ans	5 %	9 %	7 %	7 %	7 %	8 %	8 %
55 à 59 ans	5 %	9 %	6 %	6 %	6 %	7 %	8 %
60 à 64 ans	5 %	7 %	5 %	6 %	6 %	6 %	7 %
65 ans et plus	28 %	25 %	14 %	14 %	19 %	17 %	18 %
65 à 69 ans	6 %	8 %	4 %	5 %	5 %	5 %	6 %
70 à 74 ans	4 %	4 %	3 %	3 %	4 %	4 %	5 %
75 à 79 ans	5 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
80 à 84 ans	5 %	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %
85 ans et plus	7 %	6 %	1 %	2 %	4 %	2 %	2 %
85 à 89 ans	4 %	3 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %
90 à 94 ans	2 %	2 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %
95 à 99 ans	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
100 ans et plus	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Moyenne d'âge	46 ans	46 ans	38 ans	40 ans	41 ans	41 ans	42 ans

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

.

Comme à Laval, la moyenne d'âge de la population du territoire de la RUI est de 41 ans, mais elle diffère selon les milieux de vie.

Les femmes sont plus nombreuses chez les personnes de 65 ans et plus sur l'ensemble du territoire de la RUI. En effet, cette proportion s'élève à 23 % chez les femmes comparativement à 15 % chez les hommes.

Cette tendance est encore plus marquée dans le milieu de vie 1 et 2 chez les personnes de 85 ans et plus. Dans le milieu de vie 1, 11 % des femmes ont 85 ans et plus comparativement à 4 % des hommes. Dans le milieu de vie 2, 8 % des femmes ont atteint cette tranche d'âge contre seulement 3 % des hommes.

Tableau 6 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire de la RUI	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
n=	780	945	575	620	1645	1700	600	575	3600	3840
0 à 14 ans	19 %	14 %	13 %	11 %	19 %	19 %	18 %	19 %	18 %	17 %
15 à 64 ans	58 %	51 %	70 %	60 %	68 %	65 %	72 %	63 %	67 %	60 %
65 ans et plus	21 %	34 %	18 %	31 %	12 %	16 %	11 %	17 %	15 %	23 %
85 ans et plus	4 %	11 %	3 %	8 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %	5 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 2 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe (en nombre)

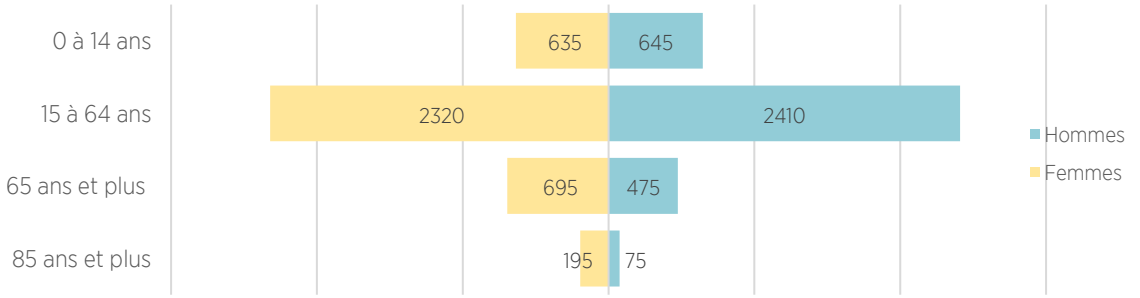

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes chez les personnes de 65 ans et plus.

1.3. Composition des familles

La part de familles monoparentales est préoccupante puisque le territoire de la RUI en compte 26 %, soit 9 % de plus que pour l'ensemble du territoire de Laval et du Québec. Dans 8 cas sur 10, c'est une femme qui dirige la famille.

La proportion de familles monoparentales est particulièrement élevée dans le milieu de vie 2 (33 % des familles) et dans le milieu de vie 3 (29 % des familles). De plus, parmi les familles monoparentales, celles avec 3 enfants ou plus sont également plus nombreuses que pour l'ensemble du territoire lavallois et du Québec (15 % contre 10 % pour Laval et 9 % au Québec), notamment dans le milieu de vie 2 (19 %, soit 9 % de plus qu'à Laval).

Parmi les 74 % composant les familles en couple, 63 % ont des enfants (4 % de plus qu'à Laval). Les familles en couples avec enfants sont souvent nombreuses puisque parmi elles, 27 % ont 3 enfants ou plus (7 % de plus que pour l'ensemble du territoire lavallois et 9 % de plus que pour l'ensemble du Québec). La proportion de familles en couple avec 3 enfants est particulièrement élevée dans le milieu de vie 2 où elle s'élève à 35 %, soit 15 % de plus que sur le territoire lavallois.

Tableau 7 : Composition des familles de recensement dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	400	255	835	270	1760	117 055	2 257 560
Familles comptant un couple	78 %	69 %	71 %	83 %	74 %	83 %	83 %
Couples mariés	84 %	78 %	87 %	78 %	83 %	74 %	60 %
Couples en union libre	16 %	22 %	13 %	22 %	17 %	26 %	40 %
Couples sans enfants	42 %	42 %	33 %	37 %	37 %	41 %	52 %
Couples avec enfants	58 %	58 %	67 %	63 %	63 %	59 %	48 %
1 enfant	29 %	30 %	33 %	32 %	31 %	35 %	39 %
2 enfants	44 %	35 %	41 %	43 %	41 %	45 %	42 %
3 enfants ou plus	26 %	35 %	26 %	25 %	27 %	20 %	18 %
Familles monoparentales selon le sexe du parent	20 %	33 %	29 %	17 %	26 %	17 %	17 %
Parent de sexe féminin	76 %	94 %	85 %	80 %	84 %	78 %	75 %
Parent de sexe masculin	24 %	6 %	15 %	20 %	16 %	22 %	25 %
1 enfant	61 %	50 %	58 %	64 %	58 %	60 %	62 %
2 enfants	28 %	31 %	27 %	18 %	27 %	30 %	29 %
3 enfants ou plus	11 %	19 %	15 %	18 %	15 %	10 %	9 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Le territoire de la RUI accueille une grande part de familles monoparentales et les familles comptant un couple sont souvent nombreuses.

Figure 2 : Carte des familles monoparentales dans le territoire de la RUI
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Les familles monoparentales sont particulièrement nombreuses dans les milieux de vie 2 et 3.

1.4. État matrimonial de la population

Sur l'ensemble de la population du territoire de la RUI, la proportion de personnes mariées est de 38 % comparativement à 43 % pour Laval.

La faible proportion de personnes mariées s'explique, en partie, par une forte présence de personnes jamais mariées, mais également par une part relativement élevée de personnes séparées, divorcées ou veuves à laquelle il est nécessaire de prêter attention. En effet, ces dernières sont plus à risque d'avoir un réseau social et familial fragilisé.

La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves s'élève à 21 % pour l'ensemble du territoire de la RUI, comparativement à 15 % pour Laval. Cette proportion atteint même 24 % dans le milieu de vie 1 et 23 % dans le milieu de vie 2. On remarque que la proportion de personnes veuves est significative dans les milieux de vie 1 et 2 (respectivement 15 % et 10 %).

Tableau 8 : État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1440	1065	2680	960	6145	349 510	6 831 105
Marié	42 %	30 %	40 %	37 %	38 %	43 %	34 %
Vivant en union libre	8 %	8 %	6 %	10 %	7 %	14 %	22 %
Jamais marié	27 %	39 %	35 %	35 %	34 %	29 %	29 %
Séparé	1 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Divorcé	8 %	10 %	10 %	9 %	9 %	7 %	7 %
Veuf	15 %	10 %	6 %	6 %	9 %	6 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 3 : Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

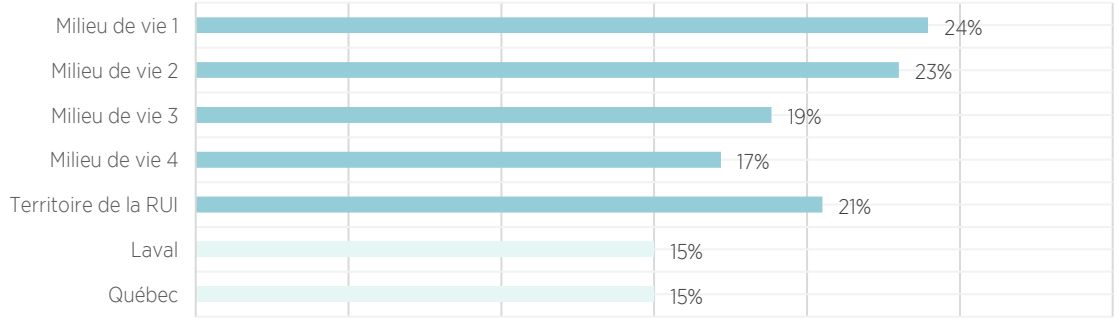

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Le territoire compte 21 % de personnes séparées, divorcées ou veuves, soit 7 % de plus qu'à Laval.

1.5. Taille des ménages

La proportion de ménages composés d'une seule personne est plus élevée que la moyenne de Laval dans tous les milieux de vie. Sur l'ensemble du territoire de la RUI, la part de ménage composé d'une personne est de 38 %, ce qui représente presque quatre ménages sur dix, alors qu'à Laval cette part n'est que d'un quart (26 %).

Cette tendance peut être particulièrement préoccupante dans les milieux de vie 1 et 2 qui accueillent une proportion significative de personnes âgées de 65 ans et plus, respectivement 38 % à 43 % comparativement à 26 % à Laval. Ces deux milieux de vie sont, par conséquent, plus à risque d'accueillir des personnes âgées isolées.

Il est toutefois important de préciser que les personnes vivant seules représentent désormais plus du quart des ménages canadiens. C'est le mode de vie le plus répandu dans l'ensemble du pays et particulièrement au Québec. Les ménages formés d'une seule personne ont atteint en 2016, au Canada, la proportion la plus élevée depuis la Confédération en 1867. Pour la première fois, les ménages formés d'une seule personne sont devenus le type de ménage le plus répandu, dépassant les couples avec enfants.[24]

Tableau 9 : Taille des ménages

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	635	490	1370	500	2995	160 330	3 531 665
1 personne	38 %	43 %	36 %	41 %	38 %	26 %	33 %
2 personnes	29 %	26 %	26 %	25 %	27 %	31 %	35 %
3 personnes	12 %	13 %	14 %	13 %	13 %	16 %	14 %
4 personnes	11 %	10 %	13 %	13 %	12 %	17 %	12 %
5 personnes ou plus	11 %	8 %	10 %	8 %	10 %	9 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

[24] Source : Familles, ménages et état matrimonial, faits saillants du recensement de 2016, Statistique Canada, Repéré à : http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.htm

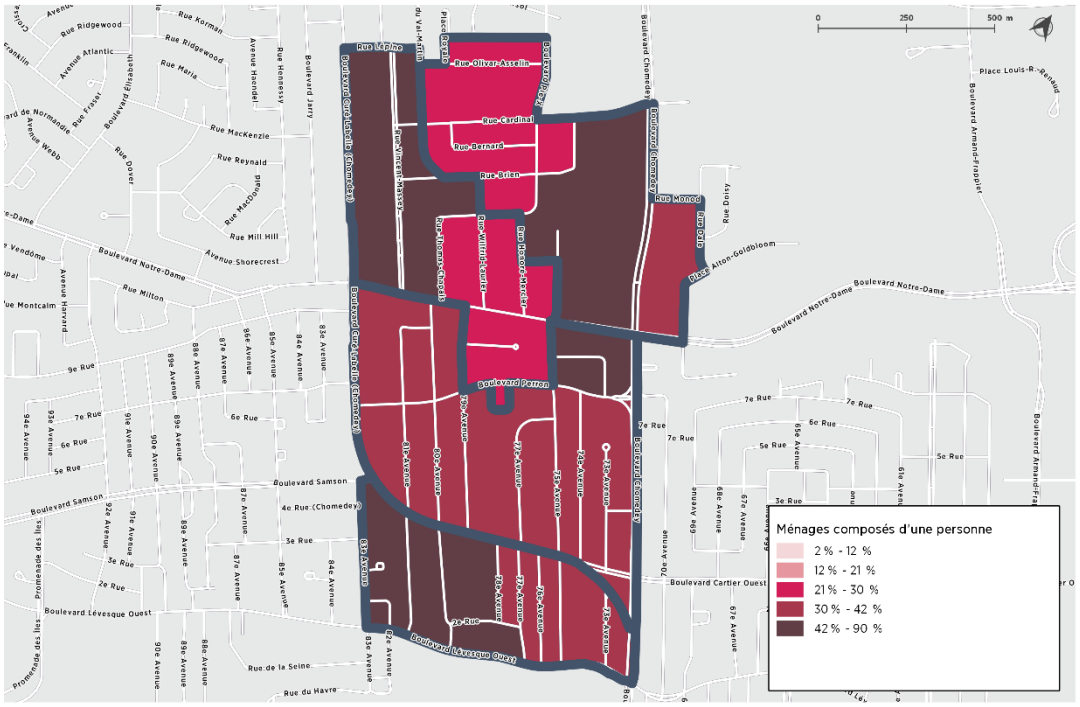

Figure 3 : Carte des ménages composés d'une seule personne
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Le territoire de la RUI accueille 38 % de ménages composés d'une seule personne, soit 12 % de plus que pour l'ensemble du territoire de Laval.

SECTION 2. LOGEMENT ET MOBILITÉ

2.1. Mode d'occupation et type de logement

Le territoire de la RUI compte 64 % de ménages locataires, soit deux fois plus que sur l'ensemble du territoire lavallois.

La proportion de ménages locataires est supérieure à la moyenne de Laval dans tous les milieux de vie et atteint les 75 % dans le milieu de vie 2.

Graphique 4 : Mode occupation des logements

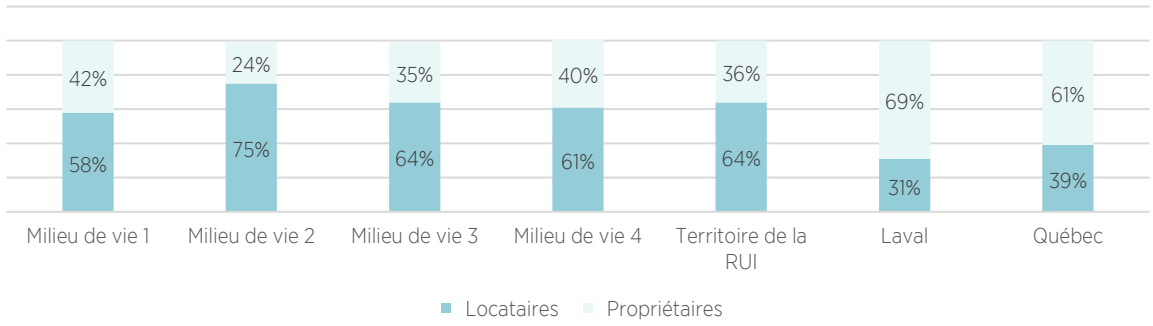

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Figure 4 : Carte des ménages locataires
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Le type de construction résidentielle du territoire d'étude diffère largement de l'ensemble du territoire de Laval. La grande majorité des logements qui composent le territoire (68 %) sont situés dans des immeubles de moins de cinq étages alors que ces derniers ne représentent presque qu'un tiers de l'ensemble des logements de Laval (31 %) et de l'ensemble des logements du Québec (33 %).

À Laval, comme au Québec, c'est dans des maisons individuelles non-attenantes que se situe la majorité des logements alors que ces dernières ne comptent que pour 13 % des logements du territoire de la RUI.

Tableau 10 : Logements privés occupés par type de construction résidentielle

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	630	490	1370	505	2995	160 330	3 531 665
Maison individuelle non attenante	17 %	5 %	10 %	21 %	13 %	47 %	45 %
Maison jumelée	2 %	5 %	2 %	2 %	2 %	9 %	5 %
Maison en rangée	6 %	16 %	2 %	0 %	5 %	3 %	3 %
Appartement ou plain-pied dans un duplex	2 %	1 %	8 %	16 %	7 %	3 %	8 %
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	17 %	0 %	4 %	1 %	6 %	7 %	5 %
Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	59 %	70 %	73 %	62 %	68 %	31 %	33 %
Logement mobile	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Plus des deux tiers des logements du territoire de la RUI sont des appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages.

2.2. Taille de logements

La « taille convenable du logement » indique si un ménage privé vit dans des logements de taille convenable selon la Norme nationale d'occupation (NNO), à savoir si le logement comporte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage.

Sur le territoire de la RUI, 13 % des ménages vivent dans des logements considérés de taille insuffisante (8 % de plus qu'à Laval). La proportion de ménages vivant dans des logements de taille insuffisante est supérieure à la moyenne lavalloise dans tous les milieux de vie. Elle est particulièrement élevée dans le milieu de vie 1 (14%) et dans le milieu de vie 3 (17%).

On remarque que la part de logements de 1 à 4 pièces est plus élevée sur le territoire de la RUI (58 %) qu'à Laval (31 %). À l'inverse, la part de logements de 6 pièces et plus est largement plus faible. Ces derniers comptent pour 19% sur le territoire de la RUI comparativement à 51% pour Laval.

Tableau 11 : Ménages privés selon la taille convenable du logement

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	660	455	1370	500	2985	160330	3531660
Logement de taille convenable	87%	93%	83%	92%	87%	95%	96%
Logement de taille insuffisante	14%	8%	17%	9%	13%	5%	4%

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Tableau 12 : Logements privés occupés selon le nombre de pièces

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	665	450	1370	500	2985	160330	3531665
1 à 4 pièces	62%	40%	59%	64%	58%	31%	36%
5 pièces	17%	32%	25%	18%	23%	17%	18%
6 pièces	7%	9%	6%	5%	7%	13%	12%
7 pièces	6%	7%	7%	0%	6%	13%	11%
8 pièces ou plus	6%	11%	3%	11%	6%	25%	23%

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les logements du territoire de la RUI Chomedey sont plus petits qu'à Laval et 13% d'entre eux sont de taille insuffisante.

2.3. Date de construction et état des logements

64 % des logements du territoire de la RUI ont été construits avant 1980, 28 % entre 1981 et 2000, et 10 % depuis 2001.

Le territoire de la RUI accueille deux fois plus de logements construits avant 1960 que sur l'ensemble de la ville de Laval (33 % contre 15 %).

Le milieu de vie 2 se démarque par une très faible proportion de constructions neuves puisque 89 % des logements ont été construits avant 1980.

Tableau 13 : Logements privés occupés selon la période de construction

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	660	455	1370	510	2995	160 330	3 531 665
1960 ou avant	30 %	48 %	28 %	38 %	33 %	15 %	25 %
1961 à 1980	23 %	41 %	30 %	37 %	31 %	35 %	32 %
1981 à 1990	26 %	7 %	24 %	11 %	20 %	17 %	14 %
1991 à 2000	11 %	0 %	8 %	8 %	8 %	12 %	10 %
2001 à 2005	5 %	0 %	3 %	0 %	3 %	7 %	6 %
2006 à 2010	7 %	0 %	3 %	2 %	3 %	8 %	7 %
2011 à 2016	0 %	3 %	5 %	5 %	4 %	5 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le territoire de la RUI accueille deux fois plus de logements construits avant 1960 qu'à Laval.

La proportion de logements devant faire l'objet de réparations majeures[25] est supérieure à la moyenne de Laval dans tous les milieux de vie et elle est particulièrement élevée dans le milieu de vie 4 (14 %) et dans le milieu de vie 3 (12 %)

Tableau 14 : Logements privés occupés selon l'état du logement

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	655	460	1380	500	2995	160 330	3 531 665
Seulement entretien régulier ou réparations mineures requises	93 %	87 %	88 %	86 %	88 %	95 %	94 %
Réparations majeures requises	8 %	11 %	12 %	14 %	11 %	5 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Figure 5 : Logements nécessitant des réparations majeures selon l'avis du propriétaire
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Le territoire de la RUI accueille un grand nombre de logements nécessitants des réparations majeures.

[25] La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements des réparations majeures sont requises, c'est-à-dire des logements pour lesquels la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds. Source : Statistique Canada. Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/dwelling-logements003-fra.cfm

2.4. Les frais de logement[26]

Concernant les ménages propriétaires, la valeur moyenne des logements du territoire de la RUI est de 236 502$ (31 % de moins qu'à Laval) et les frais de logement mensuels moyens s'élèvent à 1060 % (14 % de moins qu'à Laval).

Malgré une valeur moyenne des logements et des frais mensuels plus bas qu'à Laval, le taux d'effort[27] des propriétaires des milieux de vie 3 et 4 demeure important (30 % des propriétaires du milieu de vie 3 consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger et 29 % des propriétaires du milieu de vie 2, comparativement à 15 % des propriétaires lavallois).

Rappelons que le taux d'effort correspond au rapport entre les dépenses en logement d'un ménage et son revenu. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), lorsque le pourcentage de revenu attribué au logement dépasse 30 %, on considère qu'un ménage fait face à un problème d'abordabilité et qu'il est plus à risque de réduire certaines dépenses liées à des besoins essentiels tels que la nourriture, l'achat de vêtements, etc.

De plus, la proportion de propriétaires ayant une hypothèque est presque la même que celle de Laval, excepté dans le milieu de vie 4 où elle est particulièrement élevée (78 %).

Tableau 15 : Ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés[28]

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
Ménages propriétaires (n=)	275	100	490	200	1065	111 220	2 141 695
% de ménages propriétaires avec hypothèque[29]	65 %	58 %	60 %	78 %	64 %	65 %	62 %
% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	7 %	0 %	30 %	29 %	21 %	15 %	13 %
Frais de logement mensuels moyens	1109$	956$	1009$	1172$	1060$	1231$	1085$
Valeur moyenne des logements	257 939$	231 289$	237 965$	246 522$	236 502$	340 865$	290 484$

[26] Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Avant 2016, le terme « frais de logement » était désigné par la variable « principales dépenses de propriété » pour les ménages propriétaires et par la variable « loyer brut » pour les ménages locataires. En 2016, le concept « coût d'habitation » a été renommé « frais de logement ». Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage033-fra.cfm

[27] Le taux d'effort correspond au rapport entre les dépenses en logement d'un ménage et son revenu. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), lorsque le pourcentage de revenu attribué au logement dépasse 30 %, on considère qu'un ménage fait face à un problème d'abordabilité et qu'il est plus à risque de réduire certaines dépenses liées à des besoins essentiels tels que la nourriture, l'achat de vêtements, etc.

[28] Les moyennes sont calculées en fonction des moyennes de chaque aire de diffusion.

[29] Indique si le ménage propriétaire a déclaré des paiements hypothécaires ou remboursements similaires pour leur logement.

Source : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage036-fra.cfm

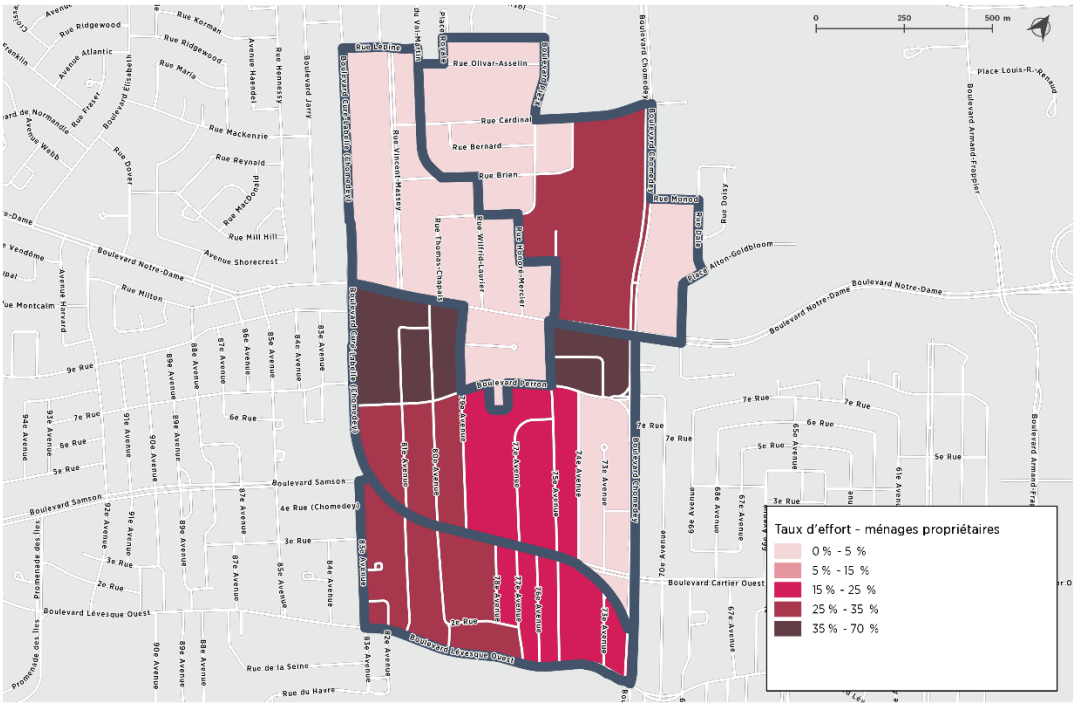

Figure 6 : Carte du taux d'effort des ménages propriétaires de la RUI
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Le taux d'effort des ménages propriétaires des milieux de vie 3 et 4 est important.

Comme pour les ménages propriétaires, les frais de logement mensuels moyens des ménages locataires sont moins élevés que la moyenne de l'ensemble des ménages locataires de Laval. Le loyer moyen du territoire de la RUI est de 754$, soit 12 % de moins que sur l'ensemble du territoire lavallois. Pourtant, le taux d'effort des ménages locataires reste élevé, puisqu'ils sont 40 % à consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger, soit 4 % de plus qu'à Laval.

La proportion de ménages locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger est plus élevée qu'à Laval dans les trois premiers milieux de vie. Elle est particulièrement importante dans le milieu de vie 1, où les ménages locataires représentent presque la moitié de la population (49 %) et dans le milieu de vie 2 (43 %), même si plus de la moitié (60 %) des logements pour les locataires sont subventionnés.

Tableau 16 : Ménages locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés[30]

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
Ménages locataires (n=)	385	340	885	305	1915	49 040	1 358 265
% de ménages locataires dans un logement subventionné[31]	15 %	60 %	11 %	0 %	19 %	7 %	9 %
% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	49 %	43 %	39 %	34 %	40 %	36 %	34 %
Frais de logement mensuels moyens	$854	$600	$776	$734	$754	$855	$775

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Figure 7 : Carte du taux d'effort des ménages locataires du territoire de la RUI
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

[30] Les moyennes sont calculées en fonction des moyennes de chaque aire de diffusion.
[31] Les logements subventionnés incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement.

2.5. Mobilité des ménages

Le taux de mobilité des ménages du territoire de la RUI est élevé. On remarque que 46 % des ménages du territoire de la RUI ont déménagé 5 ans auparavant (presque un ménage sur deux) contre 32 % des ménages lavalois. De plus, 15 % des ménages ont déménagé un an auparavant, contre 9 % à Laval et 12 % pour l'ensemble du Québec.

C'est dans les milieux de vie 1 et 3 que la mobilité cinq ans auparavant est la plus élevée (respectivement 48 % et 50 %). En revanche, ce sont les milieux de vie 3 et 4 qui accueillent la plus forte proportion de personnes ayant déménagé 1 an auparavant : elle atteint 17 %, soit presque le double de celle de Laval.

Tableau 17 : Mobilité des ménages

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
Mobilité 1 an auparavant (n=)	1560	985	3410	1095	7050	406 590	7 880 315
Personnes n'ayant pas déménagé	85 %	95 %	83 %	82 %	85 %	91 %	88 %
Personnes ayant déménagé	15 %	5 %	17 %	17 %	15 %	9 %	12 %
Mobilité 5 ans auparavant (n=)	1465	945	3190	1035	6635	388 440	7 520 955
Personnes n'ayant pas déménagé	52 %	64 %	50 %	63 %	54 %	68 %	64 %
Personnes ayant déménagé	48 %	37 %	50 %	37 %	46 %	32 %	36 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le territoire de la RUI est caractérisé par une forte mobilité des ménages, notamment dans le milieu de vie 3.

SECTION 3. IMMIGRATION ET LANGUES

3.1 La population immigrante

Le territoire de la RUI se caractérise par une forte proportion de personnes immigrantes. Presque une personne sur deux (46 %) est immigrante, soit 18 % de plus que pour l'ensemble du territoire lavallois. La proportion d'hommes et de femmes est similaire dans la population immigrante.

Les milieux de vie 1 et 3 sont ceux qui accueillent la plus grande proportion de personnes immigrantes, elles représentent près de la moitié de la population (respectivement 48 % et 52 %).

L'immigration est relativement récente, la majorité des personnes immigrantes (54 %) sont arrivées après l'année 2000 et plus d'un quart après 2011.

Tableau 18 : Statut d'immigrant et période d'immigration pour la population dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
	1600	995	3465	1095	7155	410 845	7 965 450
Non immigrants	52 %	69 %	47 %	60 %	53 %	71 %	85 %
Immigrants	48 %	28 %	52 %	38 %	46 %	28 %	14 %
Avant 1981	14 %	22 %	15 %	14 %	15 %	23 %	22 %
1981 à 1990	17 %	18 %	10 %	24 %	14 %	15 %	12 %
1991 à 2000	14 %	36 %	15 %	17 %	17 %	20 %	17 %
2001 à 2010	26 %	18 %	31 %	24 %	28 %	29 %	30 %
2011 à 2016	28 %	7 %	29 %	20 %	26 %	13 %	20 %
Résidents non permanents	1 %	4 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Graphique 5 : Proportion de personnes immigrantes

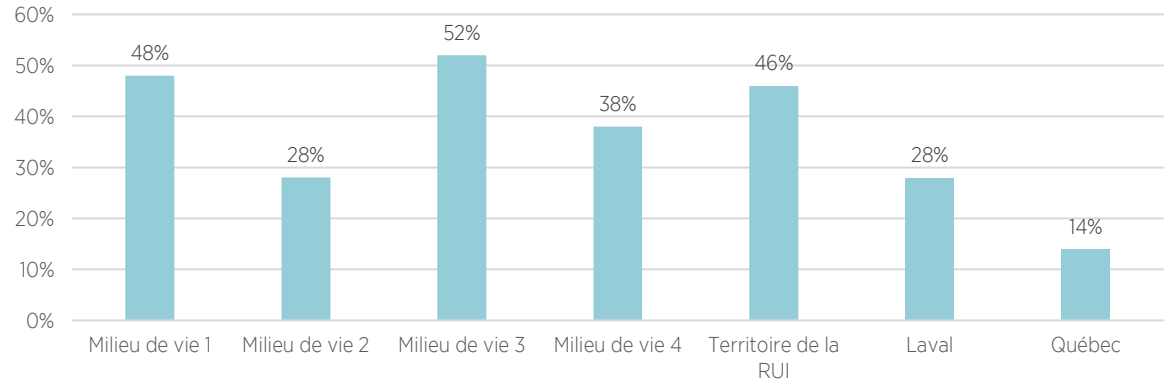

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Près de la moitié des personnes qui résident sur le territoire de la RUI sont immigrantes.

Figure 8 : Carte de la proportion des personnes immigrantes dans le territoire de la RUI
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Entre 2006 et 2016, la proportion de personnes immigrantes a augmenté de 12 % sur le territoire de la RUI, cette part est à présent similaire à celle de Laval.

3.2. Les statuts de la population immigrante

Statistique Canada présente dans ses données trois catégories d'admission pour la population immigrante : les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille, les réfugiés[32].

Tableau 19 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	660	210	1560	360	2790	91565	867685
Immigrants économiques	55 %	29 %	31 %	57 %	40 %	51 %	54 %
Immigrants parrainés par la famille	24 %	50 %	22 %	22 %	25 %	28 %	28 %
Réfugiés	20 %	24 %	44 %	19 %	34 %	20 %	17 %
Autres immigrants	0 %	0 %	3 %	3 %	2 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Sur le territoire de la RUI, 40 % des personnes immigrantes ont acquis leur résidence permanente pour des raisons économiques (11 % de moins qu'à Laval), c'est-à-dire qu'elles ont été sélectionnées pour leur aptitude à contribuer à l'économie canadienne et grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, ou à créer leur propre emploi. Comme à Laval, sur le territoire de la RUI, la proportion d'immigrants économiques est plus élevée parmi les hommes (45 %) que les femmes (35 %).

25 % des personnes immigrantes ont été parrainées par la famille (3 % de moins qu'à Laval), c'est-à-dire qu'elles ont reçu leur résidence permanente en raison de leurs liens familiaux (un conjoint, un partenaire, un parent, un grand-parent, un enfant ou toute autre personne apparentée à ce parrain). La proportion de personnes parrainées par la famille est plus élevée parmi les femmes (30 %) que les hommes (18 %). Cette tendance est la même qu'à Laval.

On observe une grande proportion de personnes réfugiées sur le territoire de la RUI puisque 34 % des personnes immigrantes détiennent ce statut (14 % de plus qu'à Laval). Les personnes réfugiées ont obtenu leur résidence permanente en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques, de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. La proportion de personnes réfugiées parmi les personnes immigrantes dépasse la moyenne lavalloise dans les milieux de vie 2 et 3 (respectivement 24 % et 44 %). Il est important de prendre cette plus forte proportion en considération, car une personne réfugiée peut s'avérer plus vulnérable et expérimenter des défis très particuliers (trajectoires prémigratoires précaires, allophonie, état de santé, désemployabilité, niveau de scolarité, etc.)[33].

[32] Toutes les définitions (immigrants économiques, immigrants parrainés par la famille, réfugié) proviennent de Statistique Canada (recensement de la population de 2016 : Immigration et diversité ethnoculturelle). Repéré à http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-501/98-501-x2016008-fra.pdf

[33] Les personnes réfugiées peuvent expérimenter des défis très particuliers (trajectoires prémigratoires précaires, allophones, état de santé, désemployabilité, niveau de scolarité, etc.) (Bélanger et al. 2010 ; Renaud 2005 ; Renaud et al. 2003). Ces défis interpellent les intervenants de première ligne, tandis que les programmes dédiés à la population générale – programmes dits 'universels' – sont souvent peu adaptés à leurs besoins spécifiques. Source : Projet de recherche-action, « Perspectives exploratoires sur l'employabilité des personnes réfugiées », Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. Repéré à : http://tcri.qc.ca/images/publications/recherche-action/2018/TCRI_Blain_et_al_Rapport_Employabilite_Refugies_TCRI_Erasme_2018.pdf

Graphique 6 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante du territoire de la RUI dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016, selon le sexe

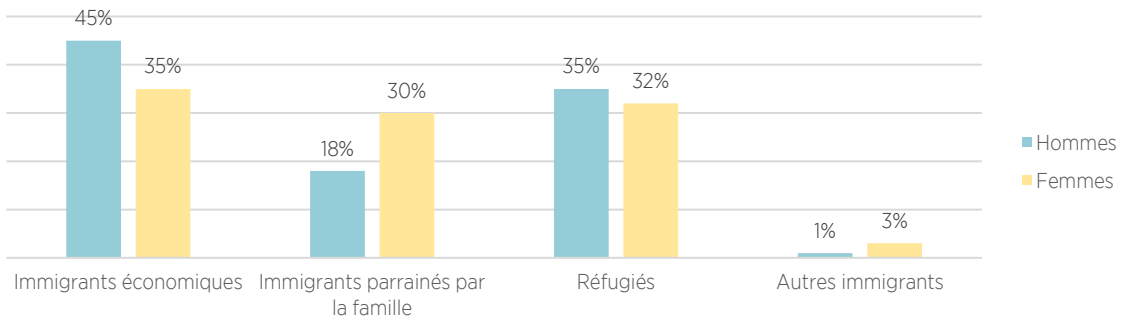

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le territoire de la RUI accueille une forte proportion de personnes réfugiées. De plus, la part de personnes parrainées par la famille est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

3.2. L'âge des personnes immigrantes au moment de l'obtention du premier statut[34]

Parmi les personnes immigrantes qui résident sur le territoire de la RUI :

- Environ une personne sur deux avait plus de 24 ans lors de l'obtention du premier statut ;
- Environ un quart des personnes avait moins de 14 ans lors de l'obtention de premier statut ;
- Environ une personne sur cinq était âgée de 15 à 24 ans.

Les classes d'âge lors de l'obtention du premier statut des personnes immigrantes qui résident sur le territoire de la RUI sont similaires à celles des personnes immigrantes de l'ensemble du territoire lavallois.

Seule la classe des 45 ans et plus se distingue au sein du territoire de la RUI puisque dans les milieux de vie 1 et 3, cette proportion atteint entre 11 % et 12 % alors qu'elle n'est que de 0 % dans le milieu de vie 2 et de 5 % dans le milieu de vie 4.

Tableau 20 : Âge des immigrants lors de l'obtention du premier statut

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	765	275	1805	425	3270	116 935	1 091 305
Moins de 5 ans	7 %	13 %	11 %	7 %	10 %	10 %	10 %
5 à 14 ans	18 %	13 %	16 %	20 %	17 %	17 %	16 %
15 à 24 ans	19 %	24 %	25 %	19 %	22 %	22 %	20 %
25 à 44 ans	45 %	47 %	38 %	48 %	42 %	44 %	47 %
45 ans et plus	12 %	0 %	11 %	5 %	9 %	7 %	7 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Graphique 7 : Âge des personnes immigrantes résidentes du territoire de la RUI, lors de l'obtention du premier statut

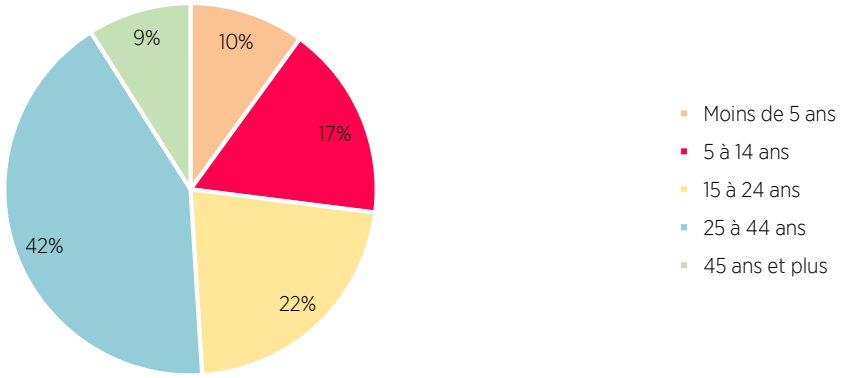

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

[34] Cela désigne l'âge de l'immigrant lorsqu'il a obtenu pour la première fois son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent. Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop006-fra.cfm

3.3. Les pays d'origine de la population immigrante

Les pays qui figurent dans le tableau ci-dessous sont les 15 principaux pays d'origine des personnes immigrantes qui résident sur le territoire de la RUI.

Les 3 ou 4 principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes en fonction des milieux de vie sont les suivants :

- Milieu de vie 1 : le Liban (18 %), la Syrie (8 %) et l'Égypte (8 %) ;
- Milieu de vie 2 : le Maroc (16 %), l'Inde (15 %) et Haïti (13 %) ;
- Milieu de vie 3 : la Syrie (12 %), le Liban et le Maroc (11 %) ;
- Milieu de vie 4 : le Maroc (15 %), le Liban (14 %), Haïti et l'Algérie (7 %).

Tableau 21 : Pays de naissance de la population immigrante (15 premiers pays du territoire de la RUI)

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	765	275	1805	420	3265	116 935	1 091 310
Liban	18 %	0 %	11 %	14 %	12 %	11 %	4 %
Maroc	7 %	16 %	11 %	15 %	11 %	7 %	6 %
Syrie	8 %	0 %	12 %	6 %	9 %	5 %	2 %
Haïti	6 %	13 %	6 %	7 %	7 %	10 %	7 %
Afghanistan	7 %	0 %	7 %	0 %	6 %	2 %	1 %
Égypte	8 %	7 %	2 %	2 %	4 %	2 %	2 %
Grèce	2 %	4 %	4 %	6 %	4 %	5 %	2 %
Pakistan	4 %	0 %	4 %	0 %	3 %	1 %	1 %
Algérie	3 %	0 %	1 %	7 %	2 %	6 %	5 %
Portugal	0 %	9 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %
Philippines	5 %	0 %	1 %	5 %	2 %	1 %	2 %
Inde	3 %	15 %	0 %	0 %	2 %	2 %	2 %
France	3 %	0 %	1 %	2 %	2 %	3 %	7 %
Colombie	2 %	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Roumanie	1 %	4 %	1 %	2 %	1 %	4 %	3 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les six principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes sont le Liban, le Maroc, la Syrie, Haïti, l'Afghanistan et l'Égypte.

3.4. Les minorités visibles

Les renseignements sur la population des minorités visibles sont exigés en vertu des lois fédérales sur l'équité en matière d'emploi, pour les programmes visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous. Les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon cette loi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche »[35].

Sur le territoire de la RUI, environ une personne sur deux (46 %) appartient à une des 13 catégories de minorités visibles recensées par Statistique Canada, alors qu'à Laval, ce ratio est d'une personne sur quatre.

Parmi ces 13 catégories, les personnes noires et les personnes arabes sont, comme à Laval, les plus représentées, mais dans des proportions quelque peu différentes :

- 19 % de personnes arabes sur le territoire de la RUI comparativement à 8 % à Laval ;
- 9 % de personnes noires sur le territoire de la RUI comparativement à 8 % à Laval.

Tableau 22 : Minorités visibles pour la population dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1595	995	3470	1095	7155	410 845	7 965 455
Total de la population des minorités visibles	43 %	30 %	53 %	42 %	46 %	26 %	13 %
Sud-Asiatique	5 %	10 %	5 %	0 %	5 %	2 %	1 %
Chinois	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Noir	6 %	9 %	10 %	9 %	9 %	8 %	4 %
Philippin	3 %	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %
Latino-Américain	3 %	2 %	3 %	5 %	3 %	3 %	2 %
Arabe	19 %	7 %	22 %	20 %	19 %	8 %	3 %
Asiatique du Sud-Est	1 %	2 %	5 %	5 %	4 %	2 %	1 %
Asiatique occidental	4 %	0 %	6 %	0 %	4 %	1 %	0 %
Coréen	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Japonais	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Minorité visible, n.i.a.	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Minorités visibles multiples	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %
Pas une minorité visible	56 %	70 %	47 %	59 %	54 %	74 %	87 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Presque la moitié de la population appartient à une des 13 catégories de minorités visibles. Parmi elles, les plus représentées sont des personnes arabes (19 %) et des personnes noires (9 %).

[35] Guide de référence sur les minorités visibles, Statistique Canada. Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011009-fra.cfm

3.5. Les langues maternelles

Le français est la langue maternelle de 41 % de la population du territoire de la RUI, soit 16 % de moins qu'à Laval.

La proportion de personnes ayant une langue maternelle non officielle est, quant à elle, de 46 %, soit 15 % de plus qu'à Laval. Cette tendance concorde avec la proportion plus élevée de personnes issues de l'immigration au sein du territoire de la RUI comparativement à Laval.

Parmi les langues maternelles non officielles de la population du territoire de la RUI, on retrouve principalement l'arabe, l'arménien, le persan, l'espagnol, le grec, le créole et le roumain[36].

Tableau 23 : Langues maternelles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1660	1100	3325	1170	7255	417 995	8 066 560
Réponses uniques	94 %	94 %	94 %	96 %	94 %	95 %	98 %
Langues officielles	48 %	64 %	42 %	53 %	48 %	64 %	85 %
Anglais	8 %	9 %	7 %	8 %	8 %	7 %	7 %
Français	40 %	55 %	35 %	46 %	41 %	57 %	77 %
Langues non officielles	46 %	30 %	52 %	43 %	46 %	31 %	13 %
Réponses multiples	6 %	6 %	7 %	5 %	6 %	5 %	2 %
Anglais et français	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Anglais et langue non officielle	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %
Français et langue non officielle	3 %	4 %	3 %	2 %	3 %	2 %	1 %
Anglais, français et langue non officielle	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Tableau 24 : Langues maternelles (15 premières langues)

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	770	325	1715	500	3310	131 235	1 060 835
Arabe	34 %	32 %	36 %	32 %	34 %	22 %	16 %
Arménien	12 %	8 %	9 %	10 %	10 %	6 %	2 %
Persan	13 %	0 %	10 %	0 %	8 %	2 %	3 %
Espagnol	5 %	6 %	8 %	12 %	7 %	10 %	14 %
Grec	4 %	6 %	6 %	7 %	6 %	11 %	4 %
Créole	0 %	6 %	5 %	3 %	3 %	6 %	5 %
Roumain	5 %	2 %	2 %	7 %	3 %	5 %	3 %
Portuguais	3 %	8 %	1 %	1 %	2 %	4 %	3 %
Ourdou	3 %	3 %	1 %	3 %	2 %	1 %	1 %
Cambodgien	2 %	0 %	2 %	4 %	2 %	1 %	1 %
Albanais	3 %	2 %	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %
Russe	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	3 %
Vietnamien	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	3 %
Népalais	0 %	0 %	3 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Pendjabi	3 %	6 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Presque la moitié des résidents (46 %) ont une langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais.

[36] Il est possible que des personnes qui résident sur le territoire d'étude aient une autre langue maternelle, mais que leur nombre soit trop faible pour être significatif et donc représenté statistiquement (moins de 1 %).

3.6. Connaissance des langues officielles

Les tendances concernant la connaissance de langues officielles du territoire de la RUI diffèrent de celles de Laval. On remarque qu'une part significative de personnes ne parlent ni l'anglais, ni le français et que la population du territoire de la RUI est légèrement plus anglophone et moins bilingue que la population lavalloise. En effet, 9 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI ne parlent que l'anglais, soit 4 % de plus qu'à Laval. Inversement, seulement 50 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI affirment être bilingues, comparativement à 58 % pour Laval.

C'est dans le milieu de vie 2 que la proportion de personnes qui ne parlent que le français est la plus élevée (42 %). C'est dans les milieux de vie 4 et 1 que la proportion de personnes qui parlent le français et l'anglais est la plus forte (54 %).

Les femmes qui résident sur le territoire de la RUI sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à parler le français et l'anglais (46 % chez les femmes comparativement à 54 % chez les hommes, soit un écart de 7 %). Cette tendance s'observe dans tous les milieux de vie et sur l'ensemble du territoire Lavallois, où l'écart entre la proportion d'hommes qui parlent les deux langues officielles (62 %) et la proportion de femmes (55 %) est de 7 %.

Le territoire de la RUI accueille 7 % de personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français, ce qui représente environ 475 personnes. Cette part est importante puisqu'à Laval, seulement 2 % des personnes ne connaissent aucune des deux langues officielles.

Tableau 25 : Connaissance des langues officielles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1660	1100	3325	1170	7255	417 995	8 066 560
Anglais seulement	9 %	7 %	9 %	7 %	9 %	5 %	5 %
Français seulement	30 %	42 %	35 %	34 %	35 %	35 %	50 %
Anglais et français	54 %	48 %	47 %	54 %	50 %	58 %	44 %
Ni anglais ni français	7 %	2 %	8 %	6 %	7 %	2 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 8 : Connaissance des langues officielles, selon le sexe

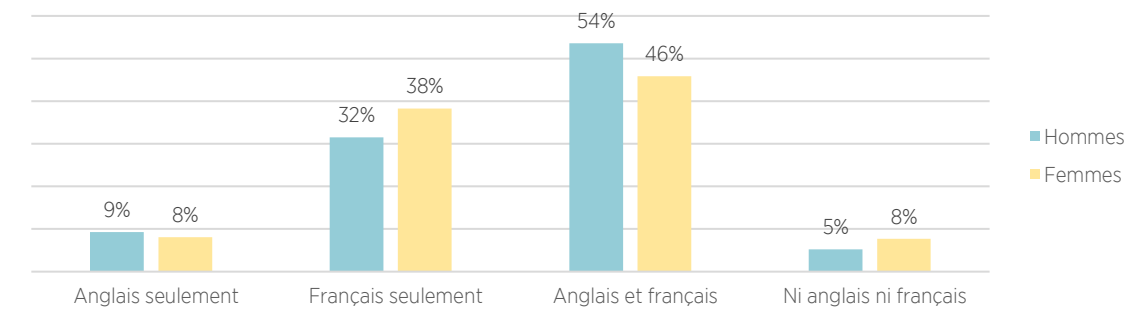

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

475 personnes ne parlent ni l'anglais ni le français, représentant 7 % de la population de la RUI Chomedey.

SECTION 4 : SCOLARITE ET EMPLOI

4.1. Niveau de diplôme

Le niveau de diplomation des personnes qui résident sur le territoire de la RUI est largement plus faible que celui de Laval : on compte 68 % de personnes ayant obtenu un diplôme, comparativement à 81 % à Laval. Cela signifie que presque un tiers de la population ne détient pas de diplôme.

Ce sont les milieux de vie 2 et 3 qui accueillent les plus fortes proportions de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade (respectivement 37 % et 35 %). En revanche, le niveau de diplomation est similaire à Laval dans le milieu de vie 4.

Le territoire de la RUI accueille 31 % de personnes ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade d'étude postsecondaire au Canada (50 % à Laval) et 12 % de personne l'ayant obtenu à l'extérieur du Canada (8 % à Laval).

Tableau 26 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
	1275	895	2730	915	5815	337 495	6 634 280
Aucun certificat, diplôme ou grade	30 %	37 %	35 %	21 %	32 %	19 %	20 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	24 %	25 %	27 %	22 %	25 %	23 %	22 %
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	47 %	39 %	39 %	57 %	44 %	58 %	59 %
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires obtenus au Canada	33 %	32 %	25 %	43 %	31 %	50 %	53 %
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires obtenu à l'extérieur du Canada	13 %	4 %	14 %	14 %	12 %	8 %	6 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	30 %	35 %	33 %	32 %	32 %	14 %	17 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	28 %	45 %	34 %	31 %	33 %	18 %	18 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	9 %	9 %	7 %	10 %	8 %	4 %	4 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	33 %	7 %	25 %	28 %	25 %	21 %	21 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Sur l'ensemble du territoire de la RUI, la proportion de personnes non diplômées est similaire pour les hommes et les femmes. Cependant cette moyenne cache des disparités puisque les milieux de vie 1 et 4 accueillent une proportion plus élevée de personnes non diplômées chez les femmes que chez les hommes. C'est l'inverse pour les milieux de vie 2 et 3.

Graphique 9 : Proportion de personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, résidant sur le territoire de la RUI, selon le sexe

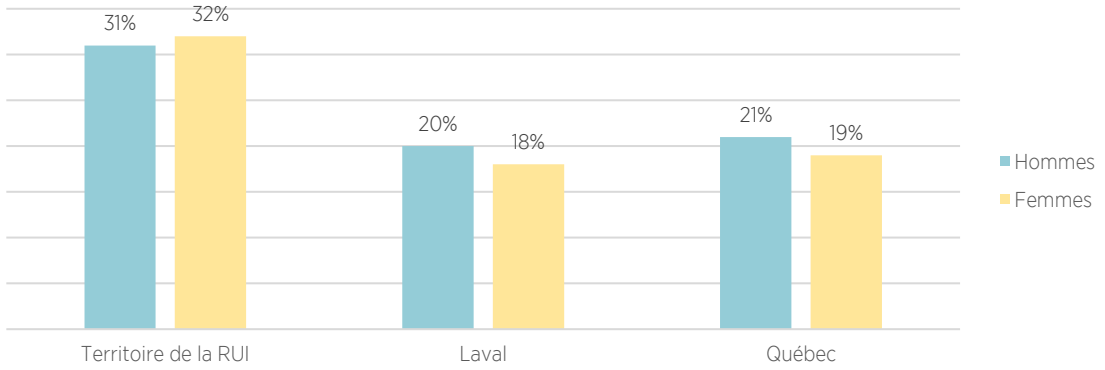

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Figure 9 : Proportion de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Presque un tiers de la population du territoire de la RUI ne possède aucun diplôme, représentant une part nettement plus élevée que pour l'ensemble du territoire lavallois.

4.2. Offre scolaire sur le territoire de la RUI Chomedey

Le territoire de la RUI compte quatre écoles :

- Deux écoles primaires : l'école des Quatre-vents/Monseigneur-Laval et l'École John-F.-Kennedy (anglophone) ;
- Une école secondaire : l'école Saint-Maxime (à proximité du territoire) ;
- Une école d'éducation aux adultes : Centre de Formation des Adultes les Berges (à proximité du territoire).

Les écoles publiques sont classées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement selon leur niveau de défavorisation (les données concernant le centre de formation pour adulte ne sont pas disponibles). La finalité de cette classification est d'allouer davantage de ressources aux établissements se trouvant dans un milieu défavorisé.

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux indicateurs : **l'indice du seuil de faible revenu (SFR)** et **l'indice de milieu socio-économique (IMSE**). Les deux indices comprennent 10 niveaux de défavorisation, le niveau 1 correspond au 10 % d'écoles les plus favorisées et le niveau 10 correspondant au 10 % d'écoles les plus défavorisées. Le tableau suivant présente l'Indice de milieu socioéconomique (ISME) et l'Indice de seuil de faible revenu (SFR) des écoles dans le secteur de la RUI Chomedey.

Selon le Ministère, le SFR « correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit par le fait qu'une famille doit consacrer une part plus importante de son revenu (20 % et plus) à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement comparativement à une famille ayant un revenu moyen.

Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

L'IMSE est un indicateur « constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). » [37]

[37] Indice de défavorisation, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/

Tableau 27 : Indices de défavorisation des écoles

Écoles	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves
École des Quatre-Vents/Monseigneur-Laval	42,28	10	21,42	10	467
École John-F.-Kennedy	35,45	9	16,61	8	281
École Saint-Maxime	28,45	9	13,68	7	1226

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, 2015, 2016, 2017

L'école des Quatre-Vents/Monseigneur-Laval est située au 10e rang pour les deux indicateurs, cela signifie qu'elle fait partie des 10 % des écoles les plus défavorisées selon le niveau de revenu des familles des élèves et des 10 % des écoles les plus défavorisées selon les conditions socio-économiques des familles.

Les écoles John-F-Kenedy et Saint-Maxime font partie des 10 % à 20 % d'écoles les plus défavorisées selon le revenu des familles. De plus, elles font partie des 40 % à 20 % des écoles les plus défavorisées selon les conditions socio-économiques des familles.

Tel qu'en 2006, l'école des Quatre-Vents/Monseigneur-Laval est toujours aussi défavorisée. Elle est probablement une des écoles les plus défavorisées de Laval.

4.2. Situation d'activité

La population en âge de travailler se divise en trois groupes distincts : les personnes occupées, les chômeurs et les personnes inactives. Les personnes des deux premiers groupes sont considérées comme « actives au sein du marché du travail » et appartiennent donc à la population active. Le troisième groupe, les personnes inactives, forme un groupe hétérogène qui est constitué de personnes qui ne sont ni occupées ni au chômage[38]. Il englobe les personnes retraitées, les personnes qui ne sont pas disposées à travailler et les personnes qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi. Ce groupe comprend aussi les « travailleuses et travailleurs découragés », soit ceux ayant déclaré vouloir travailler, mais qui n'ont pas cherché de travail parce qu'ils estimaient n'avoir aucune chance de trouver un emploi convenable[39].

Le taux de chômage est de 13 % sur le territoire de la RUI, ce qui est presque deux fois plus que sur l'ensemble du territoire de Laval. Il est plus élevé qu'à Laval dans tous les milieux de vie. Celui-ci est particulièrement élevé dans le milieu de vie 2 et 3 où il atteint respectivement 14 % et 16 %.

La part de personnes inactives est également largement plus élevée dans le territoire de la RUI (45 %) qu'à Laval (34 %). On remarque que dans le milieu de vie 2, presque une personne sur deux est inactive.

Tableau 28 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1275	890	2745	915	5825	337 495	6 634 280
Population active	54 %	52 %	54 %	62 %	55 %	66 %	64 %
Personnes occupées	49 %	45 %	45 %	56 %	48 %	93 %	93 %
Chômeurs	10 %	14 %	16 %	9 %	13 %	7 %	7 %
Population inactive	46 %	49 %	45 %	38 %	45 %	34 %	36 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le taux de chômage s'élève à 13 %, il est presque deux fois plus élevé sur le territoire de la RUI qu'à Laval.

[38] Source : Statistique Canada. Repéré à http://www.statcan.gc.ca/pub/71-222-x/2008001/sectiona/a-status-situation-fra.htm
[39] Source : Emploi Québec. Repéré http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explorer-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que sur l'ensemble du territoire de la RUI, le taux de chômage est largement plus élevé chez les femmes (17 %) que chez les hommes (10 %).

Graphique 10 : Situation d'activité de la population du territoire de la RUI selon les sexes

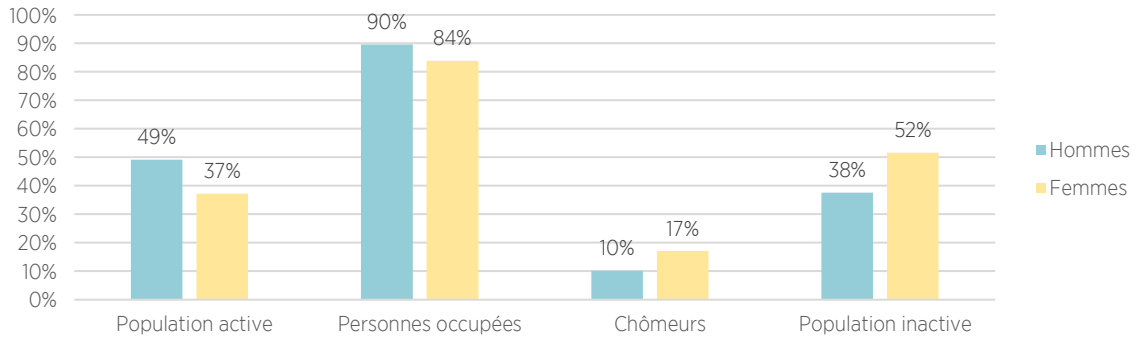

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Figure 10 : Taux de chômage de la population du territoire de la RUI
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Les femmes sont davantage concernées par le chômage que les hommes.

4.3 Population selon la classification nationale des professions

Les professions qu'exercent les personnes qui résident sur le territoire de la RUI sont similaires à celles exercées par l'ensemble de la population de Laval, bien que l'on observe une légère variation dans les pourcentages. Selon la classification nationale des professions, les trois principaux domaines sont les suivants :

- La vente et les services (30 % contre 25 % à Laval) ;
- Les affaires, l'administration et la finance (14 % contre 19 % à Laval) ;
- Les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (13 % contre 12 % à Laval).

Tableau 29 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	680	460	1490	575	3205	223 995	4 255 500
Profession - sans objet	7 %	9 %	7 %	4 %	7 %	3 %	2 %
Toutes les professions	94 %	91 %	93 %	95 %	93 %	97 %	98 %
0 Gestion	10 %	4 %	6 %	7 %	7 %	11 %	10 %
1 Affaires, finance et administration	14 %	11 %	12 %	19 %	14 %	19 %	16 %
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	4 %	2 %	7 %	12 %	7 %	7 %	7 %
3 Secteur de la santé	1 %	3 %	4 %	7 %	4 %	7 %	7 %
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10 %	10 %	7 %	6 %	8 %	10 %	12 %
5 Arts, culture, sports et loisirs	0 %	2 %	1 %	3 %	1 %	3 %	3 %
6 Vente et services	31 %	36 %	31 %	23 %	30 %	25 %	23 %
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	13 %	16 %	11 %	14 %	13 %	12 %	14 %
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0 %	2 %	2 %	0 %	1 %	1 %	2 %
9 Fabrication et services d'utilité publique	5 %	7 %	10 %	3 %	7 %	4 %	5 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les trois principaux domaines d'emplois occupés par la population qui réside dans le territoire de la RUI sont les mêmes que ceux de la population lavalloise.

4.4. Population selon l'industrie

Les catégories d'industries représentées par la population du territoire de la RUI sont les mêmes qu'à Laval et les proportions sont similaires dans les quatre milieux de vie :

- Les soins de santé et assistance sociale (13 % sur le territoire de la RUI comparativement à 12 % à Laval) ;
- Le commerce de détail (14 % sur le territoire de la RUI comparativement à 13 % à Laval) ;
- La fabrication (10 % sur le territoire de la RUI comparativement à 10 % à Laval).

Tableau 30 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du nord (Scian) 2012

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	695	455	1490	575	3215	224 000	4 255 495
Industrie - SCIAN2012 - sans objet	7 %	9 %	7 %	3 %	7 %	3 %	2 %
Toutes les catégories d'industrie	91 %	92 %	93 %	96 %	93 %	97 %	98 %
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %
21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
22 Services publics	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
23 Construction	5 %	2 %	3 %	4 %	4 %	5 %	6 %
31-33 Fabrication	12 %	8 %	10 %	10 %	10 %	10 %	11 %
41 Commerce de gros	3 %	4 %	6 %	3 %	5 %	5 %	4 %
44-45 Commerce de détail	14 %	16 %	16 %	10 %	14 %	13 %	12 %
48-49 Transport et entreposage	9 %	5 %	4 %	8 %	6 %	6 %	4 %
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	3%	2%	1%	3%	2%	3%	2%
52 Finance et assurances	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	4 %
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 %	2 %	0 %	3 %	1 %	2 %	1 %
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	4 %	0 %	5 %	10 %	5 %	7 %	7 %
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	5 %	7 %	6 %	8 %	6 %	5 %	4 %
61 Services d'enseignement	6 %	4 %	4 %	4 %	4 %	6 %	7 %
62 Soins de santé et assistance sociale	13 %	15 %	12 %	17 %	13 %	12 %	13 %
71 Arts, spectacles et loisirs	0 %	7 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %
72 Services d'hébergement et de restauration	9 %	11 %	11 %	4 %	9 %	6 %	7 %
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	5 %	4 %	7 %	4 %	6 %	4 %	5 %
91 Administrations publiques	1 %	7 %	2 %	7 %	4 %	4 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

La répartition de la population active selon la classification des industries est similaire à Laval.

4.5. Déplacements et lieu de travail

Près de 73 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI effectuent leur déplacement pour se rendre au travail en automobile, camion ou fourgonnette, 20 % d'entre elles en transport en commun et 5 % à pied. De plus, il est important de relever que la proportion de gens qui utilisent le transport en commun et qui sont à pied est plus élevée que pour l'ensemble du territoire lavallois. On observe quelques différences entre les quatre milieux de vie :

- Le milieu de vie 1 se distingue par une forte proportion d'automobilistes et une très faible proportion de personnes qui utilisent le transport en commun ;
- Le milieu de vie 2 se caractérise par une plus faible proportion d'automobilistes et une forte proportion de personnes se déplaçant en transport en commun, à pied et en vélo ;
- Les milieux de vie 3 et 4 ont des profils similaires dont les tendances sont les mêmes que celle du territoire de la RUI.

84 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI ont un lieu habituel de travail, 10 % n'ont pas d'adresse de travail fixe et 5 % travaillent à domicile. Les durées des trajets de la population du territoire de la RUI entre le domicile et le lieu de travail sont presque similaires aux durées de trajets de la population lavalloise, même si on observe quelques pourcentages d'écarts notamment dans les trajets de moins de 15 minutes :

- 55 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI effectuent un trajet de moins de 30 minutes (49 % pour Laval) ;
- 36 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI effectuent un trajet qui dure entre 30 et 59 minutes (38 % pour Laval) ;
- 9 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI effectuent un trajet d'une durée de 60 minutes ou plus (13 % pour Laval).

Tableau 31 : Principal mode de transport pour la navette pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages prives

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	570	390	1200	485	2645	195685	3672440
Automobile, camion ou fourgonnette - conducteur	80 %	59 %	65 %	67 %	68 %	75 %	75 %
Automobile, camion ou fourgonnette - passager	2 %	6 %	8 %	2 %	5 %	3 %	4 %
Transport en commun	10 %	27 %	22 %	25 %	20 %	18 %	14 %
À pied	4 %	6 %	5 %	4 %	5 %	2 %	6 %
Bicyclette	0 %	3 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Autre moyen	4 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Tableau 32 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	570	390	1200	485	2645	195685	3672440
Moins de 15 minutes	25 %	24 %	22 %	16 %	22 %	16 %	28 %
15 à 29 minutes	31 %	31 %	36 %	29 %	33 %	33 %	33 %
30 à 44 minutes	30 %	27 %	21 %	21 %	24 %	25 %	21 %
45 à 59 minutes	11 %	9 %	9 %	20 %	12 %	13 %	9 %
60 minutes et plus	4 %	6 %	11 %	12 %	9 %	13 %	9 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Tableau 33 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	625	400	1250	525	2800	208325	3949325
À domicile	8 %	4 %	4 %	7 %	5 %	6 %	7 %
À l'extérieur du Canada	3 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Sans adresse de travail fixe	9 %	9 %	9 %	16 %	10 %	9 %	9 %
Lieu habituel de travail	83 %	89 %	87 %	76 %	84 %	85 %	84 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

SECTION 5 : REVENU

5.1. Population selon le revenu

Les revenus moyens de la population de tous les milieux de vie sont, de manière générale, plus faibles que le revenu moyen de l'ensemble de la population lavalloise. Cette tendance est valable tant pour le revenu par bénéficiaire, que pour celui des familles en couple sans enfants, des familles en couple avec enfants ou des familles monoparentales.

Le revenu total moyen par bénéficiaire s'élève à 27 182$, soit 37 % de moins que le revenu moyen par bénéficiaire de l'ensemble du territoire lavallois qui est de 42 879$. Les revenus moyens par bénéficiaire de la population du milieu de vie 2 sont 48 % inférieurs au revenu moyen par bénéficiaire de l'ensemble de la population de Laval et celui de la population du milieu de vie 3 est environ 41 % plus faible. Le milieu de vie 4 est celui qui a le revenu moyen par bénéficiaire le plus élevé, mais cela reste inférieur de 28 % à celui de Laval.

Tableau 34 : Statistiques du revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés[40]

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1270	890	2740	910	5810	337 490	6 634 280
Revenu total moyen en 2015 parmi les bénéficiaires ($)	30 713$	22 554$	25 539$	30 858$	27 182$	42 879$	42 546$

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

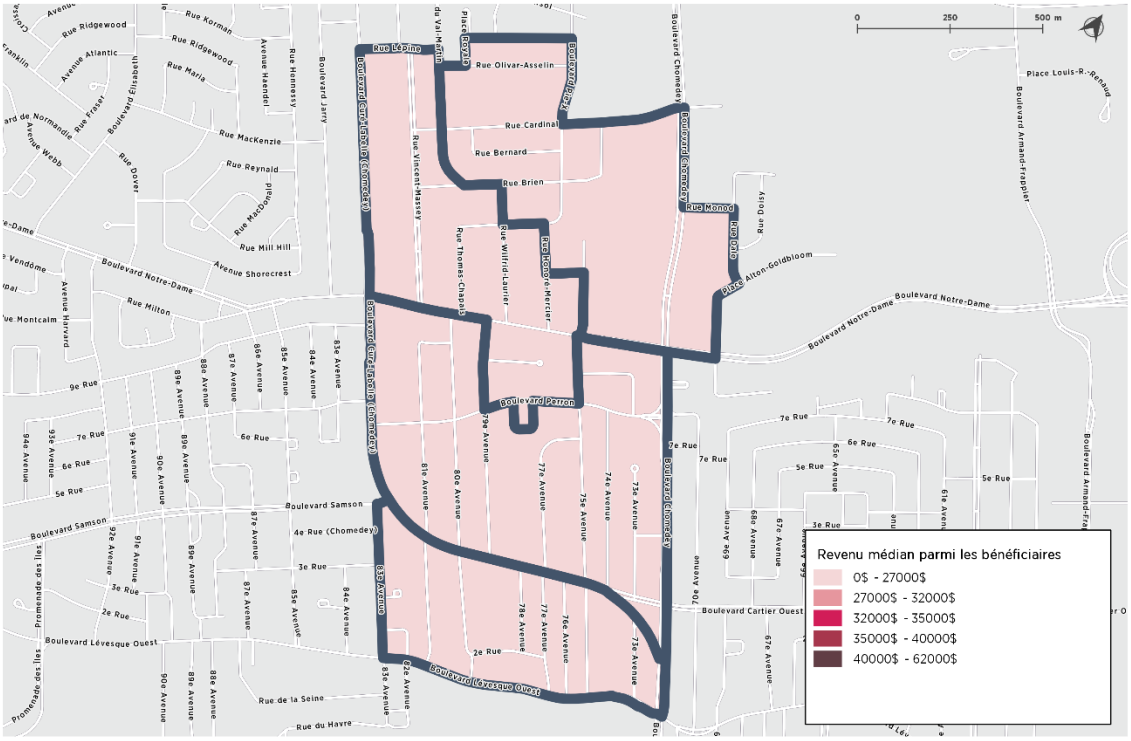

Figure 11 : Revenu médian parmi les bénéficiaires.
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

[40] Les moyennes sont calculées manuellement à partir du revenu moyen de chaque aire de diffusion.

Le revenu total moyen des familles monoparentales est de 43 081$, soit également 37 % de moins que pour les familles monoparentales de l'ensemble du territoire lavallois (les familles monoparentales sont représentées par des femmes dans plus de 8 familles sur 10) et 15 % de moins que les familles en couple avec enfants du territoire de la RUI.

En ce qui a trait au revenu des familles, le revenu total moyen varie entre 43 081$ pour les familles monoparentales et 64 624$ pour les familles en couple avec enfants.

- Le revenu total moyen des familles est de 61 686$, soit 39 % de moins que celui de Laval.
- Le revenu total moyen des familles économiques comptant un couple sans enfants est de 50 598$ soit 43 % de moins que celui de Laval.
- Le revenu total moyen des familles économiques comptant un couple avec enfants est de 74 624$ soit 39 % de moins que celui de Laval.
- Le revenu total moyen des familles économiques monoparentales est de 43 081$, soit 37 % de moins que celui de Laval. Dans le milieu de vie 2, le revenu moyen des familles monoparentales est encore plus faible, il s'élève à 31 383$, il est deux fois plus faible que le revenu moyen des familles lavalloises monoparentales.

Tableau 35 : Statistique du revenu selon la composition de la famille[41]

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
Familles économiques dans les ménages privés	440	210	890	275	1815	115 685	2 262 045
Revenu total moyen des familles économiques en 2015	64 658$	59 070$	57 904$	71 172$	61 686$	101 515$	96 863$
Familles économiques comptant un couple sans enfants	130	75	195	75	475	37 285	929 650
Revenu total moyen des familles économiques comptant un couple sans enfants	58 073$	47 828$	43 857$	57 939$	50 598$	88 645$	86 304$
Familles économiques comptant un couple avec enfants dans les ménages privés	190	75	415	135	815	57 065	912 560
Revenu total moyen des familles économiques comptant un couple avec enfants	81 621$	80 648$	67 452$	83 474$	74 624$	121 472$	122 835$
Familles économiques monoparentales dans les ménages privés	90	60	220	45	415	18 670	363 610
Revenu total moyen des familles économiques monoparentales en 2015	43 386$	31 383$	46 510$	41 304$	43 081$	68 226$	61 753$

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les revenus moyens de la population sont largement plus faibles sur le territoire de la RUI qu'à Laval et le revenu moyen des familles monoparentales est particulièrement bas.

[41] Les moyennes sont calculées manuellement à partir du revenu moyen de chaque aire de diffusion.

2.5.7. Tranches de revenu

La répartition de la population selon les tranches de revenu des ménages révèle que 68 % des personnes qui résident sur le territoire de la RUI perçoivent un revenu total inférieur à 30 000$, soit 20 % de plus que pour l'ensemble de Laval. Cette proportion varie en fonction des milieux de vie et est plus élevée dans le milieu de vie 2, où elle atteint 72 %.

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que les femmes qui résident sur le territoire de la RUI sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à percevoir un revenu annuel inférieur à 30 000$ (72 % de femmes comparativement à 65 % d'hommes).

Tableau 36 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n=	1240	780	2670	930	5620	337 495	6 634 295
Sans revenu total	5 %	5 %	6 %	5 %	6 %	4 %	3 %
Moins de 10 000 $ (comprend les pertes)	16 %	19 %	21 %	17 %	19 %	12 %	12 %
10 000$ à 29 999$	41 %	49 %	43 %	42 %	43 %	31 %	33 %
30 000 $ à 49 999 $	23 %	19 %	21 %	23 %	21 %	23 %	24 %
50 000 $ à 69 999 $	8 %	4 %	7 %	7 %	7 %	14 %	14 %
70 000 $ à 89 999 $	4 %	1 %	2 %	2 %	2 %	8 %	7 %
90 000 $ et plus	3 %	1 %	1 %	3 %	1 %	8 %	7 %
Inférieur à 30 000$	62 %	72 %	70 %	65 %	68 %	48 %	48 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Tableau 37 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire de la RUI	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
n=	570	665	390	390	1305	1360	485	440	2750	2855
Sans revenu total	4 %	5 %	4 %	6 %	4 %	8 %	4 %	6 %	4 %	7 %
Moins de 10 000 $ (comprend les pertes)	17 %	16 %	23 %	14 %	22 %	20 %	19 %	16 %	20 %	18 %
10 000$ à 29 999$	36 %	47 %	49 %	50 %	40 %	47 %	38 %	47 %	40 %	48 %
30 000 $ à 49 999 $	25 %	21 %	17 %	21 %	23 %	18 %	26 %	23 %	23 %	20 %
50 000 $ à 69 999 $	8 %	8 %	6 %	4 %	8 %	6 %	5 %	9 %	7 %	7 %
70 000 $ à 89 999 $	5 %	2 %	1 %	1 %	3 %	1 %	3 %	0 %	3 %	1 %
90 000 $ et plus	3 %	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %
Inférieur à 30 000$	57 %	68 %	76 %	71 %	66 %	75 %	61 %	68 %	65 %	72 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

2.6.3. Seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) sont de loin l'approche la mieux établie et la plus largement reconnue par Statistique Canada pour estimer le faible revenu. Un SFR correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. L'approche consiste essentiellement à estimer un seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement.[42]

Le territoire de la RUI accueille 26 % de personnes qui sont considérées à faible revenu selon les SFR, soit 18 % de plus qu'à Laval. Cette proportion est légèrement plus forte dans les milieux de vie 2 et 3. Les jeunes de 0 à 17 ans constituent la tranche d'âge la plus importante de personnes ayant un revenu en dessous du seuil de faible revenu, sauf dans le milieu de vie 2 où ce sont les 18-64 ans qui sont les plus nombreux.

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que de manière générale, la proportion d'hommes et de femmes ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu est la même sur l'ensemble du territoire de la RUI, mais elle varie selon les milieux de vie. Dans le milieu de vie 1 et 3, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un revenu inférieur au seuil de faible revenu et inversement dans les deux autres milieux de vie.

Tableau 38 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
n total =	1525	895	3335	1135	6890	410 845	7 921 505
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	20 %	28 %	29 %	23 %	26 %	8 %	9 %
0 à 17 ans[43]	24 %	23 %	32 %	24 %	28 %	9 %	8 %
0 à 5 ans	13 %	29 %	29 %	19 %	24 %	9 %	8 %
18 à 64 ans	18 %	31 %	29 %	24 %	26 %	8 %	10 %
65 ans et plus	22 %	19 %	27 %	21 %	24 %	9 %	7 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Tableau 39 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire de la RUI	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
n=	720	810	455	440	1640	1695	590	540	3405	3485
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	19 %	21 %	31 %	24 %	27 %	31 %	27 %	21 %	26 %	26 %
0 à 17 ans	21 %	25 %	19 %	19 %	30 %	33 %	27 %	17 %	26 %	27 %
18 à 64 ans	19 %	17 %	37 %	27 %	27 %	30 %	26 %	22 %	27 %	26 %
65 ans et plus	9 %	23 %	17 %	21 %	18 %	30 %	15 %	27 %	15 %	26 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

La proportion de personnes percevant un faible revenu est trois fois supérieure à Laval. De plus, elle est plus élevée chez les jeunes de moins de 17 ans.

[42] Source : Statistique Canada – Les seuils de faible revenu. Repéré à : https://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s2-fra.htm

[43] La catégorie des 0 à 17 ans comprend la catégorie des 0 à 5 ans. Pour déterminer si une personne (ou une famille) est à faible revenu, on compare le SFR approprié (selon la taille de la famille et de la communauté) au revenu de la famille économique de la personne. Si le revenu de la famille économique est inférieur au seuil de faible revenu, cela veut dire que tous les membres de cette famille sont en faible revenu. Autrement dit, l'expression « personnes à faible revenu » devrait être interprétée comme désignant les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu. De la même façon, par « enfants à faible revenu », on entend les « enfants qui vivent dans des familles à faible revenu ». Dans l'ensemble, le taux de faible revenu des personnes peut être calculé comme correspondant au nombre de personnes à faible revenu divisé par la population totale. On peut faire le même calcul pour les familles et les divers sous-groupes de la population ; par exemple, des taux de faible revenu selon l'âge, le sexe, la province ou le type de famille. Repéré à : https://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s2-fra.htm

COMPARAISON DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES QUATRE MILIEUX DE VIE

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs faisant l'objet d'une attention particulière. Il permet de comparer les milieux de vie entre eux. Les cases bleutées signifient que le pourcentage est supérieur à la moyenne lavalloise. Ce tableau démontre que tous les milieux de vie de la RUI de Chomedey sont défavorisés puisque la grande majorité des indicateurs sont supérieurs à la moyenne de Laval. Le milieu de vie 1 détient les écarts les plus importants quant à la moyenne lavalloise.

Ce tableau confirme que le secteur de Chomedey est largement défavorisé puisque la grande majorité des proportions de ces indicateurs sont supérieures à la moyenne de Laval. On peut considérer que les quatre milieux de vie font face à une **défavorisation sociale** (proportion significative de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales) ainsi qu'à une **défavorisation matérielle** (part importante de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade, de personnes au chômage, de personnes percevant des faibles revenus).[44]

Tableau 40 : Comparaison des milieux de vie selon des indicateurs à prendre en compte dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

	M1	M2	M3	M4	Territoire de la RUI	Laval	Québec
Nombre d'habitants	1725	1210	3345	1175	7455	422 990	8 164 365
Population et ménages							
Population âgée de 65 ans ou plus	28 %	25 %	14 %	14 %	19 %	17 %	18 %
Proportion de familles monoparentales	20 %	33 %	29 %	17 %	26 %	17 %	18 %
Proportion de personnes veuves, séparéea ou divorcéea	24 %	23 %	19 %	17 %	21 %	15 %	15 %
Proportion de ménages d'une seule personne	38 %	43 %	36 %	41 %	38 %	26 %	33 %
Logement							
Proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	7 %	0 %	30 %	29 %	21 %	15 %	13 %
Proportion de de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	49 %	43 %	39 %	34 %	40 %	36 %	34 %
Réparations majeures requises	8 %	11 %	12 %	14 %	11 %	5 %	6 %
Immigration et langues							
Proportion de personnes immigrantes	48 %	28 %	52 %	38 %	46 %	28 %	14 %
Proportion de réfugiés parmi les personnes immigrantes	20 %	24 %	44 %	19 %	34 %	20 %	17 %
Proportion de personnes qui ne parlent ni anglais ni français	7 %	2 %	8 %	6 %	7 %	2 %	1 %
Scolarité et emploi							
Proportion de personnes sans aucun diplôme	30 %	37 %	35 %	21 %	32 %	19 %	20 %
Taux de chômage	10 %	14 %	16 %	9 %	13 %	7 %	7 %
Revenu							
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	20 %	28 %	29 %	23 %	26 %	8 %	9 %
Nombre d'indicateurs dont la moyenne est supérieure à Laval (sur 13)	11	10	12	9	13		

[44] Les indicateurs démontrant une défavorisation sociale et matérielle ne se substituent pas à la mesure de l'indice de défavorisation sociale et matérielle ne pouvant être réalisée que par l'Institut national de santé publique du Québec.

CONCLUSION

La conclusion présente dans un premier temps la synthèse des faits saillants par thématiques et dans un deuxième temps les principales caractéristiques des milieux de vie pour le territoire de la RUI Chomedey.

SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS PAR THÉMATIQUES

POPULATION ET MÉNAGES

- Le territoire d'étude accueille 7 455 habitants, soit presque 2 % de la population de Laval.
- La moyenne d'âge du territoire de la RUI est de 41 ans, elle est identique à Laval. Elle varie selon les milieux de vie, le milieu de vie 1 et 2 ayant une moyenne d'âge plus élevée que le milieu de vie 3 et 4.
- Les femmes sont légèrement plus nombreuses (52 %) et leur proportion augmente chez les personnes de 65 ans plus.
- Plus d'un quart des familles sont monoparentales (9 % de plus que sur l'ensemble du territoire lavallois). Parmi elles, une part significative (15 %) compte 3 enfants ou plus.
- Les familles sont plus souvent nombreuses, parmi les familles avec enfants, plus d'un quart comptent 3 enfants ou plus (7 % de plus qu'à Laval).
- Presque un quart (21 %) des personnes sont séparées, divorcées ou veuves et la proportion de personnes veuves est particulièrement élevée dans le milieu de vie 1 où elle atteint les 15 %.
- 38 % des ménages sont composés d'une seule personne, soit 12 % de plus que pour l'ensemble du territoire de Laval.

LOGEMENT

- Près de deux tiers (64 %) des résidents sont des locataires, soit deux fois plus qu'à Laval.
- Plus des deux tiers (68 %) des logements sont situés dans un immeuble de moins de cinq étages.
- La majorité des logements (64 %) ont été construits avant 1980.
- La valeur moyenne des logements est de 236 502$, soit 31 % de moins qu'à Laval.
- Le loyer moyen est de 754$, soit 12 % de moins qu'à Laval.
- Malgré des frais de logement moins élevés, la proportion de ménages qui consacrent un taux d'effort supérieur à la moyenne de Laval est significative :
    - 21 % des propriétaires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, contre 15 % à Laval.
    - 40 % des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, contre 36 % à Laval.

IMMIGRATION ET LANGUES

- Le territoire se caractérise par une forte proportion de personnes immigrantes, presque la moitié des résidents (46 %) sont des personnes ayant immigré.
- La moitié des personnes immigrantes sont arrivées après 2000 et un quart après 2011.
- Les six principaux pays dont sont originaires les personnes issues de l'immigration sont le Liban, le Maroc, la Syrie, Haïti, l'Afghanistan, l'Égypte et la Grèce.
- Parmi les personnes immigrantes, la proportion de réfugiés est largement supérieure à Laval (34 % sur le territoire de la RUI contre 20 % à Laval).
- Les minorités visibles sont principalement des personnes arabes ou des personnes noires.
- 7 % des résidents, soit 475 personnes ne parlent ni l'anglais ni le français.

SCOLARITÉ ET EMPLOI

- La population est faiblement diplômée par rapport à Laval, 32 % des personnes n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, contre 19 % pour Laval.
- Le taux de chômage est de 14 %, soit deux fois plus qu'à Laval et le taux de chômage chez les femmes est encore plus élevé.
- Les trois principaux domaines d'emplois représentés sont :
    - la vente et le service (30 %) ;
    - les affaires, la finance et de l'administration (14 %) ;
    - le transport, la machinerie ou les domaines apparentés (13 %).

REVENU

- Le revenu moyen par bénéficiaire est de 27 182$, soit 37 % moins élevé qu'à Laval.
- Les familles monoparentales, avec un revenu moyen de 43 081$ gagnent également 37 % de moins que l'ensemble des familles monoparentales de Laval.
- Un quart des ménages ont un revenu en dessous du seuil de pauvreté, soit trois fois plus qu'à Laval.
- 19 % des ménages ont un revenu annuel inférieur à 10 000$.
- 68 % des ménages ont un revenu inférieur à 30 000$.

SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS PAR MILIEU DE VIE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 1

- Parmi les 13 indicateurs spécifiques sélectionnés pour appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, le milieu de vie 1 en compte 11 qui méritent une attention particulière, dans la mesure où leurs proportions dépassent celles de Laval.
- Le milieu de vie 1 est celui qui accueille la plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, de personnes veuves, séparées ou divorcées et de ménages locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 2

- Parmi les 13 indicateurs spécifiques sélectionnés pour appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, le milieu de vie 2 en compte 10 qui méritent une attention particulière, considérant que leurs proportions dépassent celles de Laval.
- Le milieu de vie 2 est celui qui accueille la plus grande proportion de familles monoparentales et de ménages d'une seule personne.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 3

- Parmi les 13 indicateurs spécifiques sélectionnés pour appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, le milieu de vie 3 en compte 12 qui méritent une attention particulière, parce que leurs proportions dépassent celles de Laval.
- Le milieu de vie 3 est celui qui accueille la plus grande proportion de propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement et la plus grande part de personnes immigrantes.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE 4

- Parmi les 13 indicateurs spécifiques sélectionnés pour appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, le milieu de vie 4 en compte 9 qui méritent une attention particulière, parce que leurs proportions dépassent celles de Laval.
- Le milieu de vie 4 est celui qui accueille la plus grande proportion de logements devant faire l'objet de réparations majeures selon l'avis de l'occupant.

LEXIQUE

Frais de logement :
Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Avant 2016, le terme « frais de logement » était désigné par la variable « principales dépenses de propriété » pour les ménages propriétaires et par la variable « loyer brut » pour les ménages locataires. En 2016, le concept « coût d'habitation » a été renommé « frais de logement ».

Immigrant :
Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

Immigrant économique :
Personne immigrante ayant acquis sa résidence permanente pour des raisons économiques, c'est-à-dire qu'elle a été sélectionnée pour son aptitude à contribuer à l'économie canadienne et grâce à sa capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, ou à créer leur propre emploi.

Immigrant parrainé par la famille :
Personne immigrante ayant acquis sa résidence permanente en raison de liens familiaux (un conjoint, un partenaire, un parent, un grand-parent, un enfant ou toute autre personne apparentée à ce parrain).

Langue maternelle :
Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Logement privé :
Ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes.

Ménage privé :
Personne ou groupe de personnes occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Minorité visible :
Groupe de minorités visibles auquel le recensé appartient. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Réfugié :
Personne immigrante ayant acquis sa résidence permanente en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques, de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.

Revenu total :
Revenu provenant du salaire et du traitement, de transferts gouvernementaux et de placements.

Réparations majeures :
La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements des réparations majeures sont requises, c'est-à-dire des logements pour lesquels la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.

Seuil de faible revenu :
Limite de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. L'approche consiste essentiellement à estimer un seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement.

Taux d'effort :
Proportion du revenu consacré au coût du loyer ou à des dépenses de logement.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des indicateurs présentés dans le portrait socio-économique 12
Tableau 2 : Liste des aires de diffusion de chaque milieu de vie 15
Tableau 3 : Comparaison de certains indicateurs entre le territoire de la RUI de 2006 et le territoire de la RUI de 2016 19
Tableau 4 : Répartition de la population selon le sexe 21
Tableau 5 : Population selon l'âge 22
Tableau 6 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe 23
Tableau 7 : Composition des familles de recensement dans les ménages privés 24
Tableau 8 : État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus 26
Tableau 9 : Taille des ménages 27
Tableau 10 : Logements privés occupés par type de construction résidentielle 30
Tableau 11 : Ménages privés selon la taille convenable du logement 31
Tableau 12 : Logements privés occupés selon le nombre de pièces 31
Tableau 13 : Logements privés occupés selon la période de construction 32
Tableau 14 : Logements privés occupés selon l'état du logement 33
Tableau 15 : Ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés 34
Tableau 16 : Ménages locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés 36
Tableau 17 : Mobilité des ménages 37
Tableau 18 : Statut d'immigrant et période d'immigration pour la population dans les ménages privés 38
Tableau 19 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016 40
Tableau 20 : Âge des immigrants lors de l'obtention du premier statut 42
Tableau 21 : Pays de naissance de la population immigrante (15 premiers pays du territoire de la RUI) 43
Tableau 22 : Minorités visibles pour la population dans les ménages privés 44
Tableau 23 : Langues maternelles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel 45
Tableau 24 : Langues maternelles (15 premières langues) 45
Tableau 25 : Connaissance des langues officielles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel 46
Tableau 26 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés 47
Tableau 27 : Indices de défavorisation des écoles 50
Tableau 28 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité 51
Tableau 29 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016 53
Tableau 30 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du nord (Scian) 2012 54
Tableau 31 : Principal mode de transport pour la navette pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages prives 55
Tableau 32 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés 55
Tableau 33 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés 55
Tableau 34 : Statistiques du revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés 56

Tableau 35 : Statistique du revenu selon la composition de la famille 57
Tableau 36 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés 58
Tableau 37 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe 58
Tableau 38 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-ApI) 59
Tableau 39 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-ApI) 59
Tableau 40 : Comparaison des milieux de vie selon des indicateurs à prendre en compte dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale 60

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la population du territoire d'étude selon le sexe 21
Graphique 2 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe (en nombre) 23
Graphique 3 : Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves 26
Graphique 4 : Mode occupation des logements 29
Graphique 5 : Proportion de personnes immigrantes 38
Graphique 6 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante du territoire de la RUI dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016, selon le sexe 41
Graphique 7 : Âge des personnes immigrantes résidentes du territoire de la RUI, lors de l'obtention du premier statut 42
Graphique 8 : Connaissance des langues officielles, selon le sexe 46
Graphique 9 : Proportion de personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, résidant sur le territoire de la RUI, selon le sexe 48
Graphique 10 : Situation d'activité de la population du territoire de la RUI selon le sexe 52

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Délimitation du territoire et des milieux de vie 15
Figure 2 : Carte des familles monoparentales dans le territoire de la RUI 25
Figure 3 : Carte des ménages composés d'une seule personne 28
Figure 4 : Carte des ménages locataires 29
Figure 5 : Logements nécessitant des réparations majeures selon l'avis du propriétaire 33
Figure 6 : Carte du taux d'effort des ménages propriétaires de la RUI 35
Figure 7 : Carte du taux d'effort des ménages locataires du territoire de la RUI 36
Figure 8 : Carte de la proportion des personnes immigrantes dans le territoire de la RUI 39
Figure 9 : Proportion de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade 48
Figure 10 : Taux de chômage de la population du territoire de la RUI 52
Figure 11 : Revenu médian parmi les bénéficiaires. 56

ANNEXE 1 : CARTE DU DÉCOUPAGE DES MILIEUX DE VIE DANS LE PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE 2009

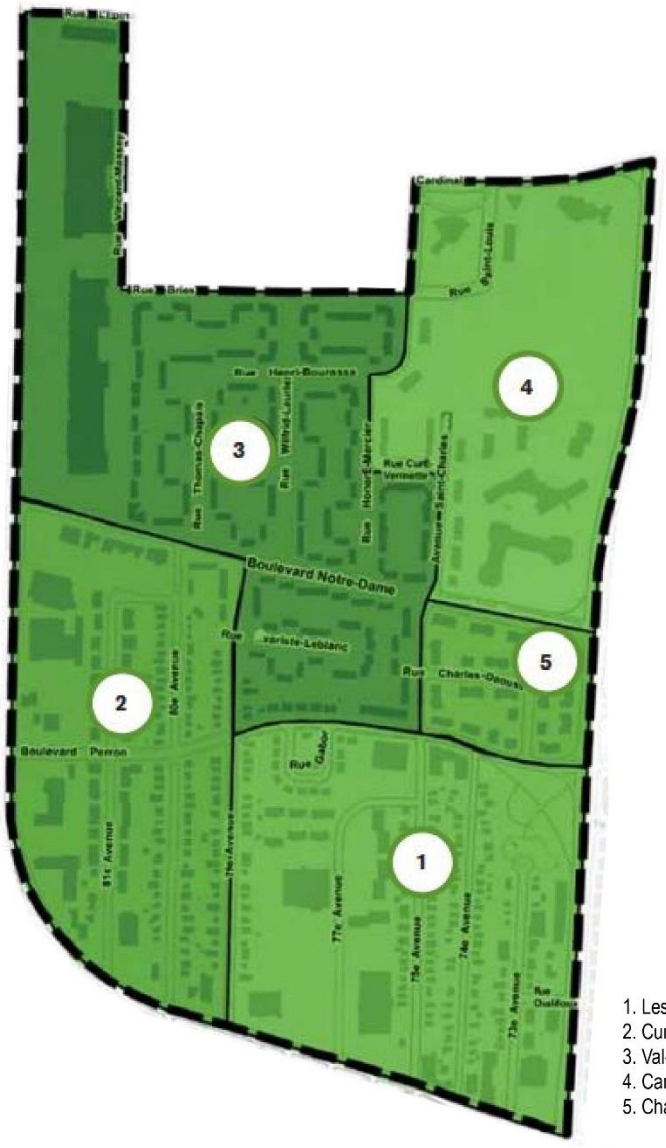

1. Les Quatre Vent
2. Curé-Labelle
3. Val-Martin
4. Cardinal
5. Charles-Daoust